

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3108 - MERCREDI 3 JANVIER 2017

NOUVEL AN

Brazzaville tout paisible durant la Saint-Sylvestre



Des jeunes en pleine fête sur la comiche Adiac

Il y a la crise économique et financière qui affecte les ménages, mais l'élan de fêter le Nouvel An dans la joie a bien été au rendez-vous à Brazzaville et sans doute dans tout le Congo. Dans la capitale, notamment, les scènes de jouissance les plus notables ont été vues du côté de la route de la comiche menant vers la Case-de-Gaule où des enfants, accompagnés de leurs parents, ont passé le clair de leur temps à festoyer le long du Pont-du-15 août 1960. Cerise sur le gâteau, les services de police ont assuré aux quatre coins de la ville le déploiement nécessaire pour garantir la quiétude des Brazzavillois.

On a envie de dire que le « tour de force » réalisé par le gouvernement d'assurer la paie des fonctionnaires et la dynamique impulsée par l'apaisement intervenu dans le département du Pool y ont contribué dans une large mesure. Les Congolais veulent voir cette sérénité vécue dans l'entre-deux fêtes se pérenniser toute l'année et au-delà.

Page 8

JUSTICE

Mokoko, Okombi Salissa et autres bientôt jugés



Les citoyens actuellement en garde à vue prolongée, accusés d'avoir troublé l'ordre public ou porté atteinte à la sûreté de l'Etat, vont être jugés courant le premier trimestre 2018, a annoncé le président de la République, le 30 décembre dernier, au cours de son discours sur l'état de la na-



tion devant le parlement réuni en congrès. Au nombre de ces citoyens, figurent Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa, deux anciens collaborateurs du chef de l'Etat et candidats malheureux à l'élection présidentielle du 20 mars 2016.

Page 4

LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Le procureur de la République veut traquer les auteurs de détournement des fonds publics

Après les révélations de malversations financières faites par la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude dans son récent rapport, le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Ngakala-Oko, a instruit le directeur général de la Surveillance du territoire de procéder, sans délai, à des enquêtes préliminaires sur ces supposés détournements. Ces enquêtes concernent, dans un premier temps, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et le ministère de la Santé et de la population, précisément la Centrale d'achat des médicaments.

Page 8



CHAN 2018

Le ministère et la Fécofoot pour une meilleure participation du Congo

A moins de deux semaines du déroulement, du 13 janvier au 4 février au Maroc, du championnat d'Afrique des nations (Chan) de football, le ministère des Sports et la Fédération congolaise de football (Fécofoot) s'activent pour garantir une meilleure participation

des Diables rouges locaux à cette compétition. A l'occasion d'une rencontre avec l'instance dirigeante du football congolais, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Nguélonlé, a passé en revue les questions liées à la mise en route de la sélection

congolaise. « Pour l'heure, nous poursuivons la préparation, faisons les derniers réglages pour envisager l'avenir dans les meilleures conditions », a fait savoir le sélectionneur, Barthélémy Ngatsono, au sortir d'une entrevue avec le ministre.

Page 16

Message du président de la République sur l'état de la nation en 2017 Pages 3-5

Éditorial

Décryptage

Page 2

ÉDITORIAL

Décryptage

La lecture attentive du Message sur l'état de la nation délivré par le président de la République, samedi, au Parlement réuni en Congrès et dont nous republions ce matin le texte intégral confirme que l'année 2018 sera marquée, comme on pouvait s'y attendre, par des réformes profondes de la gouvernance publique. Sans entrer dans le détail des mesures que laissent prévoir les mots et les formules utilisés par le chef de l'Etat afin d'en dessiner le contour, l'on peut conclure que, très vite, des dispositions concrètes seront prises pour réduire le train de vie de l'Etat, améliorer la gestion des finances publiques, dynamiser les administrations, lutter contre la corruption, soutenir le secteur privé, bref faire en sorte que l'argent public contribue mieux à l'émergence de la nation congolaise.

Mais au-delà de ce décryptage sommaire, l'idée forte du Message présidentiel tient en une phrase: «*Sauvons-nous nous-mêmes. N'attendons pas que le salut vienne d'ailleurs*». Autrement dit : tout comme nous avons su organiser notre indépendance, il y a cinquante-huit ans, résoudre les problèmes provoqués par la précédente chute des cours du pétrole il y a trente ans et, surtout, sortir du chaos dans lequel nous avaient plongé les guerres civiles des dernières années du siècle précédent, prenons mieux notre destin en main, mettons à profit la crise présente pour moderniser notre économie en la libérant du carcan pétrolier par la diversification.

Enoncé posément mais dans le cadre très solennel du Congrès qui réunit dans un même lieu les membres élus des deux chambres du Parlement, sénateurs et députés, un tel message a deux conséquences immédiates : il précise, d'une part, de façon claire la mission que devra assumer le gouvernement de la République dans les mois à venir; il confirme, d'autre part, que l'aide apportée par la communauté internationale à notre pays ne servira pas à entretenir un système décadent, mais contribuera de façon décisive à moderniser un pays qui a en lui tous les ressorts nécessaires pour résoudre les problèmes posés par la crise financière présente.

L'engagement de l'autorité suprême du Congo étant clair, voyons maintenant comment le Premier ministre et son équipe s'y prendront pour le concrétiser rapidement.

Les Dépêches de Brazzaville

PCT

Encore du chemin à parcourir quarante-huit ans après

A l'occasion du 48e anniversaire de la création du Parti congolais du travail (PCT) et du 79e anniversaire de la naissance de son président-fondateur, Marien Nguouabi, le secrétaire général de cette formation politique, Pierre Ngolo, a déposé une gerbe de fleurs à la stèle éponyme, le 31 décembre.



Pierre Ngolo déposant la gerbe de fleurs qui nous concerne, le courant gagnant est toujours sur la première marche du podium afin de mener des actions salvatrices et profitables pour notre pays, a-t-il expliqué.

Après le dépôt de la gerbe de fleurs, le secrétaire chargé de l'organisation et de la vie du parti, Michel Ngakala, s'est prêté aux questions des journalistes. Il a indiqué que plusieurs défis seront à relever pour son parti au cours de l'année 2018, notamment l'organisation du congrès qui conduira au renouvellement des instances dirigeantes et l'élaboration du bilan des cinq ans de mandat du secrétariat permanent.

Invité à se justifier sur les fissures et déchirures constatées au sein du PCT, Michel Ngakala pense que tous les partis politiques à travers le monde vivent de contradiction et d'opposition. «*Le courant le plus dominant d'une formation politique est celle qui conduit sa politique. En ce*

En effet, pour l'orateur, ce double anniversaire est placé sous le signe de la reconnaissance, de l'engagement et de la détermination. Le PCT, a-t-il renchéri, s'efforce à s'adapter au contexte politico-économique et financier actuel du pays. «*Le bureau politique et le comité central ont organisé tout récemment des réunions au cours desquelles ces deux instances dirigeantes ont pris la mesure de la crise économique et financière que traverse le pays et ont profité de proposer au gouvernement quelques pistes*

de sortie », a précisé Michel Ngakala.

Pour Serge Michel Odzocki, porte-parole du parti, ce double anniversaire est très symbolique. En effet, a-t-il indiqué, pour le président Marien Nguouabi, la création en 1969 du PCT s'inscrivait dans le droit fil de contribuer au développement du Congo. Les cadres et militants de sa formation politique s'emploient, chaque jour qui passe, à se maintenir dans cet idéal défini par le président-fondateur.

A une question relative aux résultats politiques réalisés par son parti, Serge Michel Odzocki a répondu par l'affirmative. Car, a-t-il noté, au cours de l'année qui vient de s'achever, le PCT a remporté des victoires politiques notables. «*En démocratie, un parti politique ne s'apprécie que par son assise nationale. Le PCT remplit correctement ce critère. Je tiens à vous dire que sous le monopartisme, notre parti n'avait pas d'adversaire. Depuis l'avènement du multipartisme, on fait face à la concurrence et à l'adversité. Nous pensons que la vitalité d'un parti se mesure à travers l'installation de ses organes intermédiaires et de base dans tous les départements* », a-t-il déclaré.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Secrétaire des rédactions adjoint : Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre

Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Message du président de la République sur l'état de la nation en 2017, devant le parlement réuni en congrès, le 30 décembre, à Brazzaville

**Monsieur le président du congrès;
Monsieur le président du Sénat;
Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement;
Mesdames, messieurs les membres du gouvernement;
Mesdames, messieurs les parlementaires;
Mesdames, messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques;
Mes chers compatriotes;**

Le 25 octobre 2015, le peuple congolais, dans l'exercice de sa souveraineté, a décidé, en toute liberté, de faire évoluer le dispositif institutionnel de notre pays, en adoptant la Constitution de la Nouvelle République.

Après l'élection présidentielle réussie, le Premier ministre, chef du gouvernement, a été nommé, puis confirmé dans ses fonctions à l'issue du réajustement de l'équipe gouvernementale.

L'Assemblée nationale, les conseils départementaux, communaux et locaux, puis le Sénat ont été renouvelés dans les délais prescrits par la Constitution.

Je vous adresse donc mes sincères félicitations, à vous tous, sénateurs, députés, conseillers départementaux, communaux et locaux, nouvellement élus ou reconduits dans vos mandats respectifs.

Permettez-moi surtout de rendre un hommage mérité au vénérable André Obami-Itou et à l'honorable Justin Koumba qui ont conduit les destinées de notre Parlement, au cours de la 13^e législature.

Pour leur contribution à l'expression de la démocratie au sein de l'hémicycle, je remercie vos anciens collègues parlementaires, qui ont quitté l'Assemblée nationale ou le Sénat, au terme des derniers scrutins. Je salue les nouveaux présidents des deux chambres du Parlement, en les exhortant à poursuivre efficacement l'oeuvre engagée par leurs prédécesseurs.

La vie institutionnelle dans notre pays, c'est aussi la mise en place progressive des conseils consultatifs prévus par la Constitution.

Aujourd'hui, nous nous attelons à cette exigence pour que les nouvelles institutions constitutionnelles soient installées dans les meilleurs délais.

En cette matière, le choix de notre peuple traduit sa détermination à garantir, au Congo, un environnement de paix, de démocratie et de partage.

Mes chers compatriotes

L'histoire tend toujours à se répéter lorsque les peuples ne tirent pas les bonnes leçons du passé.

Notre pays, qui a vécu les moments de paix et les blessures des conflits, ne peut se permettre d'expérimenter, à nouveau, toute déflagration de violences.

La paix règne sur le territoire national, bien que le Pool traverse des épisodes d'insécurité, sur fond de grand banditisme, aux conséquences fort déplorable.

- Plusieurs projets importants de coopération sont compromis, à l'image de la route Gambari-Mindouli et de la cimenterie de Mindouli.

- De nombreux enfants privés de scolarisation pourraient être condamnés à l'ignorance durant toute leur vie.

- La destruction des infrastructures concourant au progrès et au bien-être des populations du Pool confine ce département dans une situation de ruine et de désolation.

Le 3 octobre 2017, les sages ainsi que les notabilités traditionnelles et religieuses du Pool ont pris le ferme engagement, devant l'opinion nationale, d'oeuvrer à la résolution de la situation désolante qui y prévaut. Devant la représentation antionale en Congrès, je réitère que ce département ne saurait être, aussi longtemps, pris en otage.

Dans cette optique, un accord a été établi, le 23 décembre 2017, pour contribuer à la consolidation de la paix, l'unité nationale et la démocratie dans notre pays.

Les parties signataires conviennent, notamment, de:

- l'arrêt des hostilités et du ramassage des armes détenues par les miliciens;

- la restauration de l'autorité de l'Etat;

- la libre circulation des personnes, des biens et des services.

Dans ses prérogatives, le gouvernement garantira les conditions nécessaires pour une issue fructueuse de ce processus, en l'occurrence la démobilisation des jeunes en armes, leur réinsertion professionnelle, sociale et économique ainsi que la réinstallation des populations déplacées dans leurs villages respectifs.

Une fois de plus, le moment est venu, pour tous, de s'inscrire, sans exceptions ou états d'âmes, dans cette dynamique républicaine et salutaire.

L'opinion nationale et internationale est prise à témoin.

Je conclus, sur ce volet du Pool, par une sévère mise en garde contre les calculs politiques de petit leadership départemental qui oeuvreraient à parasiter les démarches initiées pour un retour à une vie normale dans cette partie du territoire national.

Il s'agit ici de la vie des compatriotes qui n'ont que trop souffert et ne demandent qu'à vivre en paix.

Mes chers compatriotes;

Tributaire en grande partie des cours pétroliers, notre pays connaît des

difficultés conjoncturelles évidentes.

Celles-ci participent d'une crise qui affecte tous les Etats du monde, y compris les plus puissants, en Europe et dans les pays arabes.

Face à cette épreuve, n'ayons ni la mémoire courte, ni le réflexe démagogique et irresponsable du raccourci facile.

Aucune oeuvre humaine n'est certes parfaite.

Il y aura toujours des erreurs à redresser au bout d'une expérimentation renouvelée ou d'une accumulation rythmée par les performances réalisées et la portée des enseignements tirés.

Pour son essor, le Congo a retenu une stratégie d'aménagement du territoire essentiellement axée sur la municipalisation accélérée de tous les départements et le désenclavement de l'arrière-pays.

Il s'agissait, entre autres, de doter le pays d'infrastructures vitales, socle de notre marche vers le développement.

Décliné annuellement, ce programme a permis de lever la plupart des contraintes majeures pour créer les conditions permissives du progrès.

Indépendamment de la municipalisation accélérée, un ensemble de projet structurants a été réalisé, en mettant le pays sur le cap de l'industrialisation et de la modernisation, pour ne citer que;

- la construction de la route nationale Pointe-Noire-Brazzaville-Ouessou;

- l'installation des aéroports dans tous les chefs-lieux des départements;

- l'implantation du barrage hydro-électrique d'Imboulou;

- la réhabilitation et la construction des lignes Très Haute Tension;

- l'édification du barrage électrique de Liouesso.

Je pense aussi à:

- la construction et la modernisation des infrastructures de santé;

- l'extension et la réhabilitation du réseau routier;

- l'érection et la mise à niveau des plateformes universitaires et scolaires;

- l'implantation des infrastructures à caractère socio-économique, tels les espaces modernes de commerce ou de sport.

Sans occulter les faiblesses de son parcours, le Congo se transforme et nul ne peut raisonnablement nier les avancées louables enregistrées.

Les infrastructures lourdes, destinées à soutenir le développement de notre pays, n'ont pu être réalisées sans un apport extérieur, sous forme d'emprunts, en appui à nos ressources propres.

Dans nos préoccupations fondamentales, nous nous sommes efforcés de préserver les acquis sociaux.

En pleine crise, l'Etat a tenu ses engagements.

Pour tous les agents de l'Etat, le relèvement de la valeur du point d'indice de solde de 275 à 300, suite aux négociations de 2013 avec les partenaires sociaux, est effectif depuis janvier 2017.

Nous atteignons la fin de cette année sans arriérés, en ce qui concerne les fonctionnaires.

Il reste que la prise en charge des agents de l'Etat admis à la retraite et le paiement de leurs pensions constituent un défi majeur qu'il nous faut impérativement relever.

Nous sommes sensibles aux services rendus à la Nation et au sens patriotique de nos compatriotes agents de l'Etat à la retraite. Nous sommes conscients de leurs sacrifices.

L'Etat s'emploiera à honorer ses engagements vis-à-vis de cette composante essentielle de notre peuple.

Ces arriérés constituent une créance sûre et exigible.

S'agissant des pensions, j'interpelle surtout certains établissements publics qui prélèvent les cotisations mais ne les reversent pas aux caisses de sécurité sociale, ceci pour financer leur fonctionnement.

Cette attitude ne peut permettre aux travailleurs, ayant cotisé durant toute leur vie active, de jouir de leurs pensions à la retraite.

Je demande au gouvernement de mettre instamment fin à cette pratique malveillante.

En tout état de cause, la solution adéquate et durable réside dans la réforme du système de sécurité sociale à laquelle nous accordons toute son importance.

Nous ne pouvons ignorer la grande tempête qui a secoué les structures à budget de transfert, notamment le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et l'université.

Tout en comprenant les revendications légitimes et justifiées des uns et des autres, aucune motivation ne peut rendre insensible le personnel médical, notamment les médecins pourtant astreints au serment d'Hippocrate, devant la nécessité de sauver une vie.

En parallèle, le refus d'assurer le transfert de connaissances aux étudiants est une entrave grave à la préparation des élites dont le pays a le plus grand besoin pour son développement.

La transmission de savoirs participe de l'obligation objective de léguer, aux générations actuelles et futures, les outils nécessaires pour bâtir le Congo.

Il reste entendu que la rigueur de la conjoncture induit des tensions de trésorerie, en mesure de ralentir même les démarches les plus volontaristes.

Pour tout dire, un service minimal a été assuré au niveau du fonctionnement de l'Etat.

Même dans cette situation de crise, la volonté soutenue de poursuivre l'exécution des projets emblématiques demeure intacte, en l'occurrence:

-la construction de la ligne Haute Tension pour desservir la zone industrielle de Maloukou, appelée à abriter une quinzaine de petites et moyennes entreprises,
 -la mise en valeur de la zone économique de Pointe-Noire, avec la construction du port minéralier qui s'inscrit dans l'option de la diversification économique et la création d'emplois;
 -les projets porteurs déjà réalisés dans le cadre de la restructuration de l'économie nationale.
 A ce titre, notre pays dispose à présent de quatre cimenteries qui ont permis de réduire le prix du sac de ciment, de 12 000 à 4 000 francs CFA.

Mes chers compatriotes;

Notre pays dispose d'avantages certains et suscite beaucoup d'intérêt. L'horizon invite à l'optimisme.

Les négociations avec le Fonds monétaire international augurent d'une issue encourageante.

Il s'agira de remettre en ordre les bases d'une croissance soutenue, durable et inclusive grâce, notamment, à des ressources additionnelles. Compte tenu de ses atouts, le Congo reste attractif pour l'investissement étranger.

J'évoquerais volontiers l'inauguration récente de la nouvelle cimenterie implantée dans le district de Yamba, département de la Bouenza.

Ce complexe a été mis en exploitation avec plus de 350 postes de travail fonctionnels, un potentiel effectif d'emplois directs et indirects et une perspective favorable d'exportation de ciment.

L'usine des poly-métaux à Mfouati, dans la Bouenza, et les grands moulins du Kouilou à Vindolou valorisent notre tissu industriel.

De ce fait, la mise en valeur de nos matières premières, hors pétrole, doit constituer un des axes d'actions prioritaires pour le gouvernement. Il nous faut nous organiser davantage pour accélérer l'entrée en production de:

- la Fonderie du Congo à Dolisie dans le Niari;
- des unités industrielles de Maloukou dans le Pool;
- de la Congolaise des panneaux solaires à Oyo;
- du complexe industriel céramique de Makoua dans la Cuvette.

Parmi les défis qu'il nous faut relever, figure l'offre alimentaire insuffisante en denrées de base.

Malgré l'importance des ressources financières allouées, le secteur agricole s'est régulièrement illustré par des résultats mitigés.

L'autosuffisance alimentaire annoncée durant plusieurs années ne doit pas être un slogan creux, qui renvoie à un sentiment permanent d'échec et d'impuissance.

Pourtant, cet objectif reste entièrement à notre portée. Le Congo bénéficie de la générosité de la nature, avec une hydrographie suffisante, une pluviométrie abondante, relativement équilibrée sur l'année, un ensoleillement appréciable, 12 millions d'hectares de terre arable et un million d'hectares de terre arable et un maillage routier permettant d'accéder aux grands centres de consommation.

Dès le début de l'année 2018, il importera de décliner les signaux de notre ferme volonté d'aller vers cet objectif essentiel.

D'ores et déjà, à l'occasion du Conseil des ministres du 27 décembre 2017, le gouvernement a opté pour la relance, à grande échelle, des programmes de culture de banane, manioc et cacao.

Pour le développement de l'agriculture, les financements inscrits au budget de l'Etat, exercice 2018, devront être mobilisés de manière effective. J'y veillerai personnellement.

Par la production agricole, s'articuleront la mobilisation des populations, la circulation de la monnaie et le développement rural.

Des progrès significatifs sont possibles si notre organisation, dans la sphère agricole, est portée à son fonctionnement optimal.

Ce programme de culture du manioc, de la banane et du cacao doit être exécuté dans la perspective de techniques modernes, à savoir l'irrigation des zones de production et la mécanisation, pour des rendements plus importants.

Pour cette raison, j'en appelle à la conscience des acteurs du secteur, tout en rendant particulièrement hommage à ces femmes et ces hommes qui se consacrent, chaque jour, aux activités agro-sylvicoles, pastorales et halieutiques, malgré les difficultés multiformes auxquelles ils sont confrontés sur le terrain.

Dans le domaine de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, du développement durable et de la protection du bassin forestier du Congo, notre pays a initié le «Fonds bleu pour le Bassin du Congo» qui a donné lieu, les 8 et 9 mars 2017 à Oyo, à une conférence internationale et la signature d'un Mémoire d'entente par 12 pays.

Instrument financier destiné à améliorer la qualité de vie de nos populations et soutenir la protection des forêts du Bassin du Congo, le Fonds bleu a fait l'objet d'un vibrant plaidoyer de la 72e session de l'Assemblée générale des Nations unies, en octobre 2017 à New-York.

Nous avons renouvelé cet appel, en novembre dernier, lors de la COP 23 à Bonn en Allemagne.

A Paris le 12 décembre 2017, nous avons pris part au Sommet sur le financement de la lutte contre les changements climatiques.

Un nouvel appel a été lancé à l'endroit des partenaires au développement et aux investisseurs privés, pour apporter leur appui technique et financier au Fonds bleu.

En oeuvrant pour la paix, il nous faut en même temps continuer à nous préoccuper des contingences relatives à l'environnement.

Par conséquent, je réaffirme la directive sur le recadrage de la célébration de la Journée de l'arbre, le 6 novembre, afin qu'elle cesse d'être le fait de la seule élite politique et administrative, en retrouvant sa dimension populaire, à travers une participation de masse, associant chaque citoyen au rite vert.

Mes chers compatriotes;

Au titre des performances, s'affiche une avancée de plus dans l'offre d'énergie.

Celle-ci a connu, cette année, une augmentation de 19 mégawatts, avec la mise en eau du barrage hydroélectrique de Lioesso, dans la Sangha. De son côté, la centrale électrique du Congo va renforcer sa puissance et passer de 300 à 450 mégawatts, alors que la ligne Moukoulou-Mabombo-Mayéyé-Sibiti a été mise sous tension.

La perspective de construction du barrage hydroélectrique de Sounda, pouvant développer une capacité de 600 mégawatts, est sérieusement ouverte avec la présentation, au gouvernement, des études réalisées.

De plus en plus importants, les besoins en électricité attendent d'être mieux couverts, d'où la nécessité d'engager des réformes appropriées. Au tableau des infrastructures de base réalisées, notons également:

- l'extension de l'épine dorsale en fibre optique d'Owando vers Ouesso;
- la construction du réseau fixe et mobile dans tous les chefs-lieux des départements;
- l'inauguration du port d'Oyo.

Les travaux de réfection des deux ponts détruits, sur le Chemin de fer Congo Océan dans le département du Pool, ont été lancés.

L'ouverture des voies terrestres d'intégration sous-régionale se poursuit. La route en terre Pokola-Makao-Enyellé vient d'être ouverte à la circulation. N'oublions pas le Centre international de conférences de Kintélé et le Complexe sportif «La Concorde», qui a accueilli l'élite continentale du sport, pour le 50e anniversaire des Jeux africains.

La construction de la Cité administrative ainsi que celle des sièges du Sénat et de l'Assemblée nationale ont été lancées.

Le programme de délocalisation et de modernisation des casernes, qui contribue à l'amélioration des conditions de travail et de vie du personnel de la force publique, a connu, cette année, la réception de deux nouvelles casernes, une base vie de 452 appartements et des équipements sociaux constitués d'écoles et de centres de santé.

Outre les résultats énoncés ci-dessus, soulignons les efforts dans le logement et les bâtiments administratifs.

Des 6 500 logements mis en chantier, 3 000 unités sont totalement achevées.

Mes chers compatriotes;

Le monde du travail a connu des sérieuses perturbations. Il est en pleine restructuration pour s'adapter à la conjoncture actuelle.

L'encadrement de la relation professionnelle s'exerce en concertation avec les syndicats des travailleurs et les organisations patronales.

Bien que reconnu dans notre pays, le droit de grève ne saurait devenir la manette déstabilisatrice et paralysante des entreprises et des administrations.

Souvenons-nous des grèves intempestives qui, pour des finalités politiciennes au début des années 90, ont annihilé tant de sacrifices endurés par notre peuple. Des pans entiers du secteur économique d'Etat ont été détruits.

Mais, que représentent d'hypothétiques droits sociaux face à des salaires qui auraient pu être payés normalement si l'outil de travail avait été préservé?

C'est pourquoi, j'en appelle à la conscience des acteurs du monde du travail pour que soient préservés, en toutes circonstances, la paix sociale, l'outil de travail et la cohésion dans le secteur productif.

En matière d'éducation et de couverture sanitaire, des progrès sensibles ont été réalisés.

Après une période préjudiciable de flottement, le système de formation de notre pays renoue avec l'organisation maîtrisée et fiable des examens d'Etat.

La multiplication des opportunités de formation des formateurs présage d'une meilleure prise en charge pédagogique des élèves et étudiants ainsi qu'un effort de professionnalisation plus important.

La formation professionnelle bénéficie dorénavant des centres d'éducation, de formation et d'apprentissage à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

S'agissant de l'amélioration de l'offre de soins, l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba a été mis en service le 10 mars 2017.

Le centre national de référence de la drépanocytose a aussi ouvert ses portes.

La question du médicament a fait l'objet de la création d'une Centrale d'achat des médicaments essentiels et autres produits de santé.

La coopération avec le Fonds mondial a permis la fourniture des médicaments antipaludiques, antituberculeux et antirétroviraux.

Les secteurs éducatif et sanitaire, ces piliers du social, bénéficieront toujours de toute notre attention.

Pour la jeunesse, l'avenir n'est ni dans le grand banditisme, ni dans les comportements déviants. Les jeunes doivent s'imprégner des grands principes de la République et du respect de l'Autre et du bien public, pour garantir l'avènement d'une société plus fraternelle qui éloigne, aujourd'hui et demain, de la violence et de l'incivisme en prônant l'observation stricte des valeurs morales.

Pour cela, j'interdis aux jeunes d'adopter des postures qui rappellent le salut nazi, lorsque s'exécute LA CONGOLAISE, notre hymne national. Ils le font naïvement certes, mais ils ne devraient pas en ignorer la signification.

Je rassure que le gouvernement s'attèle, en fonction des ressources disponibles, à offrir les conditions qui prédisposent à l'épanouissement des jeunes générations, notamment la formation et la création d'emplois, surtout que la jeunesse est au cœur de notre projet de société.

Mes chers compatriotes ;

En parlant de la rupture en 2016, j'invitais à la dénonciation et la cessation avec les antivaleurs, qui constituent un véritable frein à la marche vers le développement.

Très vite, ce mot d'ordre a été tourné en dérision, même à des niveaux responsables. Aujourd'hui, rupture serait synonyme de crise.

Près de deux ans après l'énoncé de cette directive, je réitère mes propos pour dire que la rupture concerne la lutte contre les antivaleurs. C'est la primauté du droit et de la justice sur l'arbitraire et l'impunité.

Ce postulat tire son objectivité de l'application du principe de la sanction.

Il s'agit de réprimer, éduquer, redresser lorsque les faits l'exigent.

Face à la fraude, la corruption, la concussion, le trafic d'influence, le laxisme, sanctionner restera la pierre angulaire de la gouvernance, sur l'autel de la législation et la réglementation en vigueur.

Dès lors, est-ce à croire que les seules sanctions à considérer ou à mettre en oeuvre seraient uniquement celles qui résultent des décisions du président de la République?

Dans notre pays, aucune disposition n'interdit aux procureurs de la République de se saisir des dossiers délictueux, y compris ceux portant sur des crimes économiques.

Les conseils de discipline ont disparu des pratiques rigoureuses de gestion et de bonne gouvernance.

Qui donc empêche, par exemple, aux représentants du peuple que sont les députés et les sénateurs, d'exercer une prérogative constitutionnelle, l'enquête parlementaire?

En tout cas, pas le président de la République.

Le réflexe de la sanction s'est fortement altéré.

L'expansion de l'impunité tient assurément du clientélisme et du fait électoraliste exacerbés, au nom d'une interprétation erronée de l'exercice démocratique, par la mauvaise gestion du pluralisme politique dans notre pays, la recherche effrénée d'assise, d'influence et de leadership qui consacrent la faiblesse des uns et des autres devant la nécessité de la sanction.

La rupture doit se compléter de la rigueur afin que la sanction s'impose à tous les échelons de la hiérarchie sociale, économique et administrative.

L'application stricte de la loi, dans toute sa rigueur, redonnera à la rupture son sens le plus profond et reconnaîtra, à la République, son devoir protecteur de la vertu, l'Etat se chargeant, chaque jour, de traquer les antivaleurs.

L'histoire de l'humanité démontre que c'est durant les grandes crises que l'instinct de survie a amené l'homme à plus de créativité et à développer d'autres réflexes.

La situation actuelle devrait nous amener à nous éloigner de la facilité. A titre d'illustration, plutôt que de combattre les branchements clandestins, la Société nationale de distribution d'eau et la Société nationale d'électricité préfèrent la facilité et choisissent les raccourcis en opérant de sordides péréquations par les majorations de taxation et de coût sur les abonnés réguliers.

Ainsi, d'honnêtes compatriotes paient le prix de l'incivisme de certains citoyens.

Aucun peuple ne s'est affranchi en dehors du travail. Il nous faut résolument intégrer un nouvel état d'esprit, un univers mental en harmonie avec les obligations qu'imposent la conjoncture actuelle et la sauvegarde des fondements de nos ambitions ultérieures.

Le chemin le plus court recherche la jouissance, la réjouissance et les ponts entre les jours fériés.

Même les moments douloureux, comme les obsèques, sont exploités et transformés en instant de jouissance dans une société, comme la nôtre, qui a depuis toujours observé le culte de ses disparus.

Nous devons promouvoir l'excellence afin que l'intelligence collective secrète des nouveaux modes de penser et d'agir.

Sans créativité, comment nos ancêtres auraient-ils réalisé que la crotte de chèvres était un intrant agricole capable d'accroître leur production? Sauvons-nous, nous mêmes. N'attendons pas que le salut vienne d'ailleurs.

C'est ce qui fera que nos partenaires se mobiliseront pour nous aider davantage.

La créativité, c'est, entre autres, organiser l'informel pour qu'il soit protégé par la loi et placé à l'abri des racketteurs, ceci pour l'amener à contribuer à l'essor de notre économie.

Pour matérialiser notre détermination à consolider l'Etat de droit, j'annonce la tenue imminente du Conseil supérieur de la magistrature. Ces assises nous offriront l'opportunité d'examiner les possibilités d'insuffler plus d'efficacité à la justice et de combattre la corruption qui gangrène cette institution.

La lutte contre la corruption doit être menée dans tous les secteurs

d'Etat et, plus particulièrement, au niveau des régies financières.

Puisqu'il est question de la justice, tout en respectant le principe intangible de la séparation des pouvoirs prescrit par la Constitution, j'émet le vœu, en tant que garant des institutions, que s'ouvre, courant premier trimestre de l'année 2018, le procès des citoyens actuellement en garde à vue prolongée, accusés d'avoir troublé l'ordre public ou porté atteinte à la sûreté de l'Etat, au terme des scrutins référendaires et présidentiel de 2016.

Mes chers compatriotes;

Le Congo tient son rôle et sa place dans la promotion de la concorde, l'amitié et la solidarité entre les peuples.

Notre diplomatie recueille les dividendes d'une action de grande envergure, structurée et intense.

La politique de bon voisinage au niveau bilatéral et les consultations régulières, voire permanentes, au plan multilatéral donnent à notre pays une dimension et une posture internationales incontestables.

L'Afrique a besoin de paix. Le règlement des conflits sur le continent a requis notre disponibilité et notre engagement panafricanistes.

Dans ce cadre, notre pays a abrité, le 9 septembre et le 26 novembre 2017 à Brazzaville, respectivement la 4e réunion du comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye et celle du Haut conseil des villes et tribus libyennes.

Ces rencontres ont permis, entre autres, de relancer le dialogue inter-libyen. Le processus de retour à la paix dans ce pays évolue dans la bonne direction et nous nous en réjouissons.

En outre, le Congo a accueilli, le 19 octobre 2017, le 7e Sommet de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs, CIRGL en sigle, ainsi que la 8e réunion de Haut niveau du mécanisme de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et les Grands Lacs.

Ces réunions ont abouti, entre autres, à la définition des voies et moyens susceptibles de favoriser le règlement des crises qui touchent notre sous-région.

Dans cette optique et en qualité de président en exercice de la CIRGL, j'ai conféré avec les chefs d'Etat de l'Angola et de la République démocratique du Congo, le 9 décembre 2017 à Brazzaville.

Ce mini-sommet a passé en revue les préoccupations relatives à la paix et la sécurité dans la Région.

Les efforts du Congo se poursuivront dans ce sens, pour la Libye et les pays des Grands Lacs.

C'est notre part du devoir, en fait la tranche de sacrifice que consentent les Congolaises et les Congolais pour la paix, l'honneur et la dignité de l'Afrique.

Mes chers compatriotes ;

Un grand philosophe des temps anciens énonçait « qu'aimer ce que le peuple aime et avoir en aversion ce qu'il a en aversion, cela s'appelle être le Père du peuple ».

La situation préoccupante de notre pays impose aux dirigeants, à quelque niveau qu'ils soient, de faire preuve d'humilité et de solidarité avec le peuple, en renonçant à toute ostentation.

A ce sujet, je renouvelle les instructions inhérentes à la nécessité de réduire la fréquence des missions à l'étranger et la composition des délégations.

Il en est de même de l'usage abusif des véhicules administratifs et de service.

Ce rappel annonce d'autres mesures et réformes visant la réduction du train de vie de l'Etat sur lesquelles doit se pencher, sans délai, le gouvernement.

La crise doit nous aider à rectifier certains comportements.

Dans tous les cas, la vertu des hommes d'Etat fait vite prospérer leur pays, tout comme celle de la terre fait croître les plantes et les arbres.

Le Congo n'est ni un village, ni une île abandonnée.

Il trouvera les ressorts adéquats pour poursuivre sa marche vers le développement.

Nos partenaires internationaux apprécient l'urgence d'accompagner notre pays à l'équilibre de ses finances publiques.

Rien n'est perdu. Bien au contraire, l'espoir est permis.

Il nous faut vaincre l'adversité, dans le respect des lois de la République.

Par-delà cette exigence, dans quelques heures, s'affichera l'année nouvelle, 2018, avec son lot d'espérances.

A l'ensemble de notre peuple et à vous-même ici rassemblés, je souhaite une Bonne et Heureuse année 2018.

Que chacun trouve, à travers ces vœux, le réconfort nécessaire et la motivation suffisante sur le chemin de notre avenir commun.

**Vive le Congo,
Vive la République.
Je vous remercie.**

JUSTICE

Le procès de Mokoko et d'Okombi s'ouvre courant le premier trimestre 2018

Le président de la République a annoncé, au cours de son discours sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès le 30 décembre, que les citoyens actuellement en garde à vue prolongée, accusés d'avoir troublé l'ordre public ou porté atteinte à la sûreté de l'Etat, au terme des scrutins référendaire et présidentiel, vont être jugés au cours du premier trimestre 2018.

Parmi les citoyens gardés à vue et accusés d'avoir troublé l'ordre public ou porté atteinte à la sûreté de l'Etat, il y a l'ancien chef d'état-major général, Jean Marie Michel Mokoko, et l'ancien ministre, André Okombi Salissa, ainsi que les autres.

Arrêté le 17 juin 2016, Jean-Marie Michel Mokoko, candidat malheureux à l'élection présidentielle du 20 mars 2016, est accusé d'atteinte à la sûreté de l'Etat et de détention illégale d'armes de guerre. De plus, le 13

février 2016, soit un mois avant l'élection présidentielle, une vidéo datant d'une dizaine d'années, le montre en train de discuter, dans les milieux secrets français, d'un projet de coup d'Etat. Les réseaux sociaux ont été mis en ébullition par cette vidéo.

Ancien chef d'état-major général des Forces armées congolaises de 1987 à 1993, il est passé par l'Ecole supérieure mi-



litaire de Saint-Cyr, en France. Jean-Marie Michel Mokoko a été jusqu'à début février 2016 représentant spécial de la présidente de la Commission de l'Union africaine en Centrafrique. Arrêté le 10 janvier 2017 à l'aube, en périphérie nord de

Brazzaville, André Okombi Salissa y vivait en clandestinité pendant près de six mois, depuis l'élection présidentielle dont il était candidat.

Il est accusé, lui également, par les autorités de « détention d'armes et munitions de guerre et d'atteinte à la sûre-

té de l'Etat ». André Okombi Salissa a été plusieurs fois ministre, de façon ininterrompue de 1997 à 2012, dans différents gouvernements de Denis Sassou N'Guesso.

Il a étudié à Kinshasa d'où il sort avec un diplôme d'ingénieur avant de se rendre quelques années plus tard à Kharkov, en ex-URSS. Il a basculé dans l'opposition à l'approche du référendum constitutionnel de 2015. Député de Lekana (Plateaux) pendant la législature qui venait de s'achever, la demande de la levée de son immunité parlementaire a été formulée à l'Assemblée nationale par le procureur de la République, André Oko Ngakala, et adoptée en décembre 2016.

Roger Ngombé

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR L'ÉTAT DE LA NATION 2017

Réactions de la diaspora

Les Congolais basés à Paris ont réagi au message du chef de l'Etat, prononcé le 30 décembre 2017 à Brazzaville, devant le parlement réuni en congrès.

Patrick Gabriel Dion, président du Parti congolais du travail (PCT) en France:



Patrick Gabriel Dion, président PCT France

Bel exercice oratoire, le modus vivendi était à la hauteur des attentes du peuple entier. Le chef de l'Etat a passé en revue toutes les problématiques politiques, économiques, sociales, environnementales et culturelles. Nous disposons d'une nouvelle feuille de route ouvrant, dès le tout début 2018, des perspectives encourageantes. De par sa volonté politique, il écarte la surenchère du conflit dans le Pool ; opte pour la diversification de l'économie hors pétrole ; affiche une farouche détermination en convoquant le conseil supérieur de la magistrature ; engage une lutte contre la corruption ; s'attaque aux antivaleurs ; veille sur les régies financières ; se préoccupe de l'avenir des jeunes et affiche, du fait de la bonne gouvernance, le visage d'un Congo acceptable aux négociations avec le Fonds monétaire international (FMI).

Vivement 2018 pour voir la

concrétisation de cet arsenal de mesures afin de rétablir et de consolider durablement dans notre pays un climat de paix, condition indispensable pour relancer un appel attractif aux investisseurs.

Roger Ndokolo, président du centre UNIRR : Dans son



Roger Ndokolo, président UNIRR

discours structuré, le chef de l'Etat a fait montre de combativité. Nous accueillons avec un écho favorable les annonces du président. Son message a retenti sur tout le peuple congolais comme un appel au « Mbongui ». Il nous arrive à point nommé pour dire : « aucun des enfants de la République ne jouit d'un traitement de faveur plus qu'un autre ». Nous saluons ces annonces de réduction du train de vie de l'Etat, de relance de l'appareil judiciaire face aux antivaleurs ; de réformes administratives ; de fonctionnement des caisses de prévoyance ; de veille sur les régies financières. Nous demandons à tous les Congolais de s'inscrire dans cette dynamique républicaine salutaire.

Au moment où se poursuivent les négociations avec le FMI, c'est une réelle stratégie pour la sortie de crise suscitant les attentes de la population. Que 2018 s'ouvre avec sérénité sur

la concrétisation de ces annonces fortes.

Bernard Boueno, président Club 2002 Pur France Europe : Le chef de l'Etat a tenu un discours sans rien renier



Bernard Boueno, président Club 2002 PUR France Europe

de la conjoncture économique actuelle. Nous saluons ses annonces qui nous imposent de nouvelles postures responsables, à commencer par nos dirigeants face à la population. Nous avons les moyens de diversifier notre économie ; de réduire le train de vie de l'Etat ; de nous occuper de la jeunesse ; de mettre en place une justice équitable ; de lutter contre les antivaleurs et la corruption. A propos de la paix dans le département du Pool, il est grand temps de réunir toute la famille et aller dans le bon sens.

Avec l'arrivée de l'année 2018, osons espérer la concrétisation de toutes ces annonces dans la paix qui doit être retrouvée.

Christian Kader KEITA, secrétaire général du Rice, France Europe: En tant que société civile, nous accueillons les annonces du chef de l'état avec un regard plein d'optimisme et sommes conscients de l'immensité de la tâche qui se présente devant nous tous.



Christian Kader Keita, secrétaire général du Rice

Ce message nous permet d'envisager la mise en place d'un développement économique réellement inclusif à travers la diversification économique souhaitée par le chef de l'Etat. Le pays a besoin de toutes ses forces vives et intellectuelles, y compris des expertises que développent de nombreux Congolaises et Congolais de la diaspora. La législation doit permettre l'émergence des petites et moyennes entreprises, de l'informel au formel. Obtenir une position dans le palmarès du doing business doit rester une priorité, et faire de la transparence une de nos valeurs. Le Rice salue le message du chef de l'Etat et demeure dans l'expectative quant à la diffusion future d'un calendrier des livrables en 2018.

Dimitri M'foumou-Titi, président d'ADRNS: L'Association développement relations Nord-Sud se réjouit du discours du président Denis Sassou N'Guesso sur l'état de la nation, car une grande partie de nos leviers a été développée: agriculture, économie verte, environnement, énergie, petite et moyenne industrie.

En tant que société civile, nous encourageons l'Etat à poursuivre les efforts concernant

les travaux d'infrastructures, la lutte contre la corruption, le rappel à la bonne gestion des moyens de l'Etat, la recherche de la paix, le respect des réglementations en vigueur, le développement de l'agriculture, le développement rural, les objectifs concernant la jeunesse dans le respect et la dignité afin de permettre à notre pays de poursuivre ses chantiers des zones économiques spéciales.

En revanche, nous regrettons l'absence d'un chapitre sur les Congolais de l'étranger. Car, avant nous, un pays tel que la Corée du Sud s'est développée, depuis 1962, avec l'apport de sa diaspora.

Notre association appelle de



Dimitri M'foumou-Titi, président ADRNS

tous ses vœux, pour l'année 2018, que le chef de l'Etat encourage la diaspora congolaise technique, économique, scientifique et associative à revenir pour développer le pays en l'incitant par des mesures significatives.

Finissons avec les chevauchées individuelles car, il ne peut pas y avoir d'avenir sans l'unité. C'est ensemble, avec la diaspora, que nous pourrions faire face aux défis majeurs qui sont devant nous.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Priorité à la culture de manioc, banane et cacao

Dans son message sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès, le 30 décembre dernier, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a évoqué la nécessité d'améliorer cette année le financement du secteur agricole, avec la relance des programmes de culture de banane, manioc et cacao.

Le chef de l'État a promis de mobiliser les ressources financières pour réaliser l'irrigation des zones de production et la mécanisation des filières manioc, banane et cacao. L'engagement du président de la République vise à garantir la sécurité alimentaire dans un pays qui importe une bonne partie de ses denrées alimentaires. Le manioc et la banane plantain constituent des aliments de base des Congolais, mais les techniques de culture pratiquées sont encore rudimentaires. « Pour le développement de l'agriculture, les financements inscrits au budget de l'État 2018 devront être mobilisés de manière effective. J'y veillerai personnellement », a insisté Denis Sassou N'Guesso.

La relance de ces filières devrait normalement s'appuyer sur le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes qui va entrer cette année dans sa deuxième phase. Cofinancé par l'État congolais et la Banque mondiale pour une enveloppe estimée à deux cents milliards FCFA, le nouveau projet d'agriculture commerciale promeut les petites et

moyennes entreprises, puis la réforme du climat des affaires dans le secteur agricole.

D'après le président de la République, les progrès ne seront possibles que si l'organisation, dans la sphère agricole, est portée à son fonctionnement « optimal ». La stratégie proposée est fondée sur trois axes d'intervention : la mobilisation



Des producteurs locaux déballent leur récolte de manioc

de la population, la circulation de la monnaie et le développement rural.

La filière cacao est l'une des trois cultures ciblées par le discours présidentiel. La première pépinière de cacao avait été lancée depuis septembre 2013 par la société CIB-Olam, à Madimbourgou, un petit village situé à la lisière de Pokola, dans la Sangha. Quelques mois plus tard, en mars 2014, la même société a expérimenté 277 000 plants de cacao hybride à Pokola.

L'objectif était d'atteindre 750

kg à 1,2 tonne de cacao marchand à l'hectare, une production de la cacaoculture qui pourrait hisser le Congo au même rang des producteurs africains comme le Ghana et le Cameroun, respectivement deuxième et cinquième exportateurs mondiaux de cacao. Quoique des importantes ressources financières aient

été injectées dans ce secteur et dans les autres filières, les résultats sont bien loin des attentes en termes de production, des prix de denrées sur le marché et de la réduction de la pauvreté. « L'autosuffisance alimentaire annoncée durant plusieurs années ne doit pas être un slogan creux, qui renvoie à un sentiment permanent d'échec et d'impuissance. Pourtant, cet objectif reste entièrement à notre portée », a martelé Denis Sassou N'Guesso.

Fiacre Kombo

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le personnel appelé à abandonner les pratiques déviantes

Les cadres et agents de l'Etat sont tenus à tourner le dos aux comportements délictueux qui nuisent les usagers de l'administration, tout en freinant la bonne marche des affaires publiques.

La mise en garde vient d'être faite par le président de la République lors de son discours sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès, le 30 décembre dernier. « La lutte contre la corruption doit être menée dans tous les secteurs d'Etat et, plus particulièrement, au niveau des régies financières », déclarait-il avec fermeté.

Ce rappel à l'ordre valait la peine, loin s'en faut, au regard des dérives constatées, depuis un certain temps, dans l'administration publique. En effet, établir un acte administratif dans certaines structures publiques est assujéti au versement de pot-de-vin, même quand celui-ci devrait se faire gracieusement.

Ces comportements déviants ont tellement pris corps dans l'administration publique au point de devenir un principe pour certains cadres qui foulent au pied la loi au profit de leurs intérêts individuels.

Les régies financières sont considérées parmi les secteurs d'activités où les actes de corruption se posent à grande

échelle. L'on peut citer, à titre illustratif, le Trésor public, les douanes, les impôts, les directions du budget, de la monnaie et du crédit.

Au niveau de ces entités administratives, certains employés font montre d'un mercantilisme effréné au détriment du devoir d'accomplir le service public. Ils s'adonnent à exiger des pourboires pour le suivi d'un dossier, la signature d'un document ou le règlement d'une facture.

Pour nombre d'observateurs, il était temps de mettre un terme à cet état de chose qui encourage l'enrichissement illicite et compromet les efforts du gouvernement en faveur du développement socioéconomique du pays.

Notons que les régies financières ne sont pas le seul secteur concerné par ces comportements blâmables. Il y a également les secteurs de la santé, de la justice, du bâtiment et des travaux publics, des transports et des médias pour ne citer que ceux-ci.

Ces actes de corruption, de concussion ou de fraude méritent désormais d'être non seulement dénoncés mais surtout réprimés et condamnés par la justice. Car, aucun pays au monde n'a pu se développer en faisant le culte de la corruption.

Christian Brice Elion

SOLIDARITÉ

Eco-Oil Energie offre des vivres à plusieurs ménages brazzavillois

La société privée de droit congolais est venue en aide, le 31 décembre 2017, à plusieurs familles à l'occasion de la fête de Nouvel An.

Au total, six sites de distribution ont été répertoriés dans toute la ville de Brazzaville. A Bacongo, le deuxième arrondissement, l'endroit choisi a été le quartier Tâ Nkeoua, où un important lot des vivres a été rendu disponible. Composé de cent quarante cartons de poulets de chair congelés, plus de mille bouteilles d'huile de palme produite par Eco-Oil Energie, près d'une centaine de sacs de riz, des tomates et autres accessoires, ces provisions ont été distribuées à plus de cinq cents ménages. Chaque foyer a reçu un kit complet afin de passer la fête dans l'allégresse.

« Je n'avais pas d'argent pour acheter de quoi passer la fête avec les enfants. Ce kit de vivres me permettra de pas-



Distribution des vivres à Bacongo et la population à Talangai attendant d'être servie

ser cette journée dans la joie et la quiétude. Je remercie notre donateur, Claude Wilfrid Etoke, pour avoir pensé à nous aujourd'hui, que Dieu le bénisse », s'est réjouie Parfaite Kinata, une jeune fille-mère bénéficiaire.

« Je suis retraité depuis deux ans, sans pension, je n'avais pratiquement rien. Ce sachet de nourriture est le bienvenu parce qu'il me permettra de passer tant bien que mal la fête

avec ma famille », a renchéri pour sa part, Jean Ngouari, un retraité dont la pension ne passe pas encore.

Dans les sites de Galiéni à Mpila et de l'Ecole Fleuve-Congo à Talangai, tout comme ceux installés à l'Ecole primaire Leyet-Gaboka à Ouenzé; Moukondo; Mfilou et Nkombo, les mêmes produits y ont été apprêtés. « Quand on m'a transmis le reçu d'enregistrement, je n'y croyais

vraiment pas. Je suis content d'avoir eu ce lot de vivres à l'orée de la fête, c'est pour moi un avantage, parce que je vais juste compléter ce qui manque pour permettre à ma famille de manger à sa faim », a lancé Odile Joséphine Awa, une vieille bénéficiaire à Talangai.

Pour la société Eco-Oil Energie, ce geste humanitaire à l'endroit de la population a été fait pour permettre à la population lambda

démunie de bien passer les fêtes de fin d'année. Sa vison, à travers cette campagne de distribution des vivres, est surtout de faire la promotion des produits Eco-Oil auprès de la population afin de la pousser à consommer des produits congolais.

« En tant que société citoyenne, nous travaillons sur l'espérance de transformer et d'industrialiser les produits du terroir et de contribuer au développement du pays. Nous voulons surtout faire connaître nos produits auprès de la population et encourager nos clients à consommer des produits du terroir », a souligné le directeur commercial et marketing, Justin Magloire Antoine Nzouloufoua, ayant supervisé l'opération.

Dirigée par Claude Wilfrid Etoke, Eco-Oil Energie SA est une société privée de droit congolais. Elle est déjà implantée dans plusieurs localités du pays, notamment à Mokéko, Owando, Etoumbi et Kayes.

Firmin Oyé

FÊTE DU NOUVEL AN

La route de la corniche prise d'assaut par la foule

Une marée humaine juvénile venue des différents quartiers de Brazzaville a convergé dans la soirée du 1er janvier vers la fameuse route de la corniche, reliant la Case-de-Gaulle au centre-ville, par le Pont-du-15 août 1960. Question de clôturer en beauté la journée sur cet endroit qui ne cesse de susciter l'admiration depuis sa construction, il y a deux ans.

Comme le 25 décembre dernier, lors de du pays. « Je suis fier de mon pays Saluée par plus d'un Congolais, la



Des jeunes en pleine fête sur la corniche (Crédit photo Adiac)

la fête de la Nativité, après avoir savouré un repas en famille, des centaines de visiteurs composés pour la plupart de jeunes enfants et adolescents ont envahi, une fois de plus, les grandes avenues du centre-ville en direction de la célèbre route longeant le fleuve Congo. Pour contenir la foule qui sortait de partout, la police routière a résolu de fermer momentanément les grandes artères débouchant sur la corniche afin de régulariser la circulation et faciliter l'accès.

Sur les 2, 5 kilomètres de la route baignée d'une lumière scintillante, éclairant légèrement le fleuve dormant qui s'étend à perte de vue jusqu'au Congo voisin, certains, munis de leur Smartphone, se prennent la pause pour la classique photo immortalisant la visite. D'autres ont choisi de faire une courte balade à cheval dans les environs pour 1000F CFA. De petits vendeurs ambulants proposant des friandises de tout genre, des cacahouètes, l'eau minérale et autres jus gazeux ont été également visibles sur la corniche.

Béni Mack Moundélé, accompagné de ses deux fillettes de 8 et 11ans, apprécie l'ouvrage et congratule les autorités

qui se métamorphose, car, au fur et à mesure, les choses avancent. Pendant ces fêtes, je ne savais où emmener mes enfants pour se distraire, mais après réflexion, l'image de la corniche m'est parvenue. Les deux viaducs installés sont déjà un acquis qu'il faille bien protéger. Que le gouvernement congolais soit congratulé pour ce travail. Puis qu'il s'agit d'embellir le Congo Brazzaville, nous souhaitons aussi qu'il y ait une bonne entente fondée sur la confiance mutuelle entre le gouvernement et le peuple congolais. », a-t-elle indiqué.

« En plus de cette belle route de la corniche et du viaduc, nous souhaitons que les autorités, notamment le président de la République, multiplient les lieux de loisir et de distraction pour enfants afin d'éviter l'oisiveté. J'en profite pour exhorter les Congolais à cultiver les notions de paix et de l'unité pour permettre aux autorités de travailler afin que notre pays aille de l'avant, car s'il n'y avait pas la paix, ce genre de projet ne pouvait pas être réalisé », a renchéri un autre visiteur.

route de la corniche a été officiellement mise en service en février 2016. Les travaux ont permis de réaliser deux giratoires de trente mètres de rayon, l'un à la Case-de-Gaulle et l'autre au ravin du Tchad, un pont d'accès de 360 m de long en caissons de piéton précontraint, un pont haubans à tablier courbe de 500 m de rayon et de 545 m de long ayant deux pylônes qui culminent à 122 m de hauteur hors sol, seuil le plus élevé de la ville.

De même, une protection sonore des habitations riveraines sur une longueur de 905 m et un réaménagement du site panoramique ont été érigés afin de préserver sa vocation touristique et patrimoniale.

Le projet de cette voie s'inscrit dans le cadre de l'ambition des pouvoirs publics de relier le pont du Djoué (sud) à Kintélé, banlieue nord de la ville, soit une distance de 25km. Un viaduc de 7km a d'ores et déjà été érigé partant de Kintélé jusqu'au rond-point Keba na virage, à Talangaï, dans le sixième arrondissement.

Yvette Reine Nzaba

CHU-B

La justice va enquêter sur des soupçons de détournements de fonds

Le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Ngakala-Oko, s'est saisi des dénonciations et investigations menées par la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude.

Dans un communiqué de presse rendu public récemment à Brazzaville, le procureur de la République a annoncé qu'il venait d'instruire le directeur général

Sur 4,8 milliards de FCFA par an, la part réservée à l'achat de médicaments représente à peine 0,4 %, soit la somme de dix-neuf millions quarante-quatre mille FCFA. Ce rapport a également noté que les gestionnaires du CHU n'observent pas les règles de l'orthodoxie financière. A titre d'exemple, la majorité des paiements au bénéfice des différents fournisseurs a été faite sans pièces comptables, donc sans pièces justificatives.



Le procureur de la République, André Ngakala-Oko/Adiac

de la surveillance du territoire (DGST) de procéder, sans délai, à des enquêtes préliminaires sur des soupçons de détournement des deniers publics. Il s'agit, dans un premier temps, du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) et du ministère de la Santé et de la population, précisément à la Centrale d'achat des médicaments (des antirétroviraux). André Ngakala-Oko a, par ailleurs, indiqué que d'autres enquêtes seront ouvertes dans les prochains jours.

Concernant le CHU-B, selon le rapport de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude la subvention de l'Etat n'est pas dépensée d'une manière équitable.

S'agissant de l'achat des anti-rétroviraux et des produits liés à la gratuité du traitement du paludisme et autres, les griefs portaient sur l'opacité et l'absence de textes d'application. « Les cabinets se sont érigés en structures d'achat et de distribution de produits. De 2014 à 2016, les documents comptables sont inexistantes. Tous les pouvoirs ont été concentrés entre les mains du conseiller économique, des directeurs des finances et de la planification [...] qui ont fait la rétention de deux millions de francs dont l'usage et la nécessité ne sont pas justifiés », dénonçait le président de cette commission, Lamyr Nguélé, qui a jeté le pavé dans la marre.

Parfait Wilfried Douniama

La crise financière n'a pas gâché la fête

Malgré la crise financière actuelle et même la pluie qui s'est abattue dans la nuit du 31 décembre jusqu'au petit matin du 1er janvier 2018, les Brazzavillois ne se sont pas fait prier pour célébrer le passage à la nouvelle année.

Champagne, Wisky et surtout la bière étaient de la partie dans la nuit de dimanche à lundi, dans des boîtes de nuit et bistrotts pour fêter le réveillon de la Saint-Sylvestre.

« On nous a payés, c'est mon argent, je dois boire parce que c'est la fête... », a lancé un piéton titubant sur le trottoir de la grande avenue des Trois Martyrs. Sur l'autre côté de cette avenue, à l'extérieur d'un bar, les danseurs de la musique traditionnelle attirent les passants, tandis qu'à côté, sous une tente dressée pour



Des fidèles emportés par la joie dans une église (Adiac)

l'occasion, la musique électro invite quelques autres à se déhancher. On se faufile pour rejoindre des amis ou atteindre le bar. Mais aussi, à l'approche de minuit, pour se protéger de la pluie qui s'est invitée à la fête juste avant. A quelques minutes du dé-

compte, les uns tentent d'appeler les retardataires... En vain faute de réseau. Les autres grillent la dernière cigarette de l'année écoulée. Les plus connectés sur internet partagent sur les dernières minutes de 2017.

Si certains ont choisi de célébrer

la nouvelle année dans les bars, d'autres par contre ont résolu d'aller célébrer le nom de l'Eternel à l'église pour dire merci au créateur qui leur renouvelle le souffle de vie tous les jours.

Hormis les adultes, les enfants étaient également de la partie, profitant d'un après-midi du 1er janvier, en compagnie de leurs camarades, ou de leur parent, pour une collation.

Dans toute la ville, des dispositions ont été prises au niveau des services de police pour sécuriser la population dans les rues et à l'entrée des grandes discothèques, pâtisseries et autres lieux publics.

La vigilance a été au maximum pour anticiper les traditionnels débordements qui émaillent souvent les soirées festives. Ainsi, on pouvait observer partout la

présence d'un ou plusieurs policiers non armés, pour dissuader les bandits et autres fauteurs de troubles.

Au niveau de la circulation, la police a également tenu bon jusqu'à pratiquement l'aube. En effet, les agents de police se sont employés à réguler la circulation, traiter des embouteillages et des bouchons autour des ronds-points et bars dancing.

Signalons que quelques jours avant, le directeur général de la police, le général Jean François Ndenguet, avait tenu une réunion avec les chefs de quartier des neuf arrondissements de Brazzaville pour leur rappeler la nécessité de travailler ensemble. Pour ce faire, plusieurs mesures de sécurité ont été initiées sur toute l'étendue du territoire national.

Y.R.NZ.

LIBERIA

Les challenges qui attendent le président George Weah

Vainqueur de l'élection présidentielle du 29 décembre, avec 61,5% des suffrages contre 38,5% à son concurrent, le vice-président sortant Joseph Boakai, l'ancien footballeur prendra officiellement ses fonctions le 22 janvier dans un pays à l'histoire et au contexte social, politique et économique difficiles.

La tâche s'annonce titanesque, parce que le nouveau président sera officiellement installé le 22 janvier, dans un contexte où le Liberia demeure l'un des plus pauvres au monde malgré d'importantes ressources de minerai de fer, caoutchouc et huile de palme en dépit des réformes économiques entreprises par son prédécesseur, Ellen Johnson Sirleaf. De plus, le Liberia a connu une longue guerre civile (1989 à 2003), qui a fait deux cent cinquante mille morts et laissé cette

nation dans un état de paix fragile.

Alors que le pays commençait à se relever, l'épidémie Ebola le frappa de plein fouet en 2014. Actuellement, le Liberia souffre de manques criants dans certains secteurs clés comme l'éducation, la santé ou les infrastructures et connaît également un état d'extrême chômage et de corruption. Malgré des tâches difficiles qui l'attendent dans un pays et une région d'Afrique rongés par la pauvreté, les conflits et la corruption, le président élu a, d'ores et déjà, promis de relever d'immenses défis. Il a notamment annoncé qu'il ne ménagera aucun effort pour lutter contre la corruption, rendre l'école gratuite et développer les infrastructures et la santé. « *Je mesure l'importance et la responsabilité de l'immense tâche qui m'échoit aujourd'hui* », a dit George

Weah, qui est à l'origine de la première transition démocratique depuis 1944. Il s'agira de réaliser son programme qui vise à renforcer le système de soins et d'éducation, relancer les sites miniers et moderniser les infrastructures afin de relancer le tourisme dans le pays. A cela s'ajoute la nécessité de s'attaquer à la corruption, un mal endémique dans son pays. « *Nous allons construire sur les progrès accomplis par Mme Ellen Johnson Sirleaf pour améliorer la vie des Libériens* », avait affirmé George Weah, lors d'une conférence de presse, après l'annonce de sa victoire. Et le nouveau président ajouta : « *Je déclare aujourd'hui qu'améliorer la vie des Libériens est une mission exceptionnelle (...). Ceux qui seront choisis dans le gouvernement seront dévoués à l'idée de travailler pour les démunis et pour une transformation so-*



ciale ». Sénateur depuis 2014, George Weah aura comme vice-présidente la sénatrice Jewel Howard-Taylor, ex-femme de Charles Taylor, ancien chef de

guerre puis président (1997-2003), prédécesseur de la présidente sortante, Ellen Johnson Sirleaf, (2005-2017).

Nestor N'Gampoula

ONU

De nombreux défis à relever en 2018

Malgré une année particulièrement meurtrière pour les Casques bleus, avec plus de soixante tués dans des actes hostiles, l'Organisation des Nations unies (ONU) a réalisé, en 2017, ses objectifs de maintien de la paix en Côte d'Ivoire, réorienté son travail en Haïti et achèvera bientôt son mandat au Liberia.

Les soldats de la paix ont sauvé beaucoup de vies en 2017 malgré les défis, rappelle l'ONU en cette fin d'année. « *Nous protégeons les civils tous les jours. Nous sauvons des vies tous les jours. Nous le faisons souvent dans des circonstances très difficiles et stressantes. De nombreuses vies ont été sauvées grâce aux soldats de la paix cette année en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Mali, au Soudan du Sud et dans d'autres endroits* », a déclaré le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix. Et de poursuivre : « *Je pense qu'il est plus que justifié de leur rendre hommage ainsi qu'à leurs succès. Mais nous devons certainement travailler dur pour surmonter les défis auxquels nous sommes confrontés* ».

Les défis en 2018

L'un des défis auxquels les forces de maintien de la paix des Nations unies doivent faire face dans des zones de plus en plus complexes et dangereuses est la nécessité d'une meilleure formation et de meilleurs équipements, en particulier pour la collecte de renseignements et la connaissance de l'environ-

nement. Cela inclut l'utilisation de technologies modernes (drones, radars et ballons), souligne l'organisation.

Selon Atul Khare, chef du département des Nations unies pour l'appui aux missions, l'ONU envisage d'emprunter ou d'acheter davantage d'équipements pour la sécurité, le logement, le transport et les communications. Des lacunes en ce qui concerne la collaboration avec les communautés locales ont été également signalées. « *Nous devons faire encore plus pour la prévention et l'atténuation des risques lorsque nous cherchons à protéger nos collègues. Assurer la sécurité et la sûreté du personnel déployé dans des environnements volatiles est une nécessité absolue* », a affirmé Atul Khare.

Exploitation et abus sexuels

L'un des principaux défis dans les opérations de maintien de la paix est de lutter contre les allégations d'exploitation et d'abus sexuels par les forces de maintien de la paix de l'ONU. Le secrétaire général, António Guterres, a dévoilé sa stratégie pour éradiquer ce fléau et nommé Jane Connors au poste de première Défenseuse des droits des victimes. « *Il s'agit de la dignité des victimes, de compassion, d'un réel sentiment d'empathie, du sentiment qu'elles ne sont pas oubliées. Que leur douleur soit reconnue, et que nous fassions tout notre possible pour améliorer leur situation* », a reconnu Jane Connors début décembre lors d'une visite au Soudan du Sud. La nouvelle stratégie de l'ONU

visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels met davantage de pression sur les gouvernements pour qu'ils enquêtent et engagent des poursuites si cela est nécessaire. En outre, dix-sept pays ont versé 1,8 million de dollars à un fonds d'affectation spéciale pour aider les victimes à obtenir un soutien médical, psychosocial, juridique ou socioéconomique. « *Les informations sur les allégations arrivent avec moins d'obstacles qu'auparavant. Nous devons aussi faire plus pour mettre pleinement en œuvre cette politique et il faut une forte sensibilisation à tous les niveaux* », indique Jean-Pierre Lacroix.

Se tourner vers l'avenir

Si l'année 2017 a été marquée par des réformes ambitieuses, 2018 doit être l'année de mise en œuvre de celles-ci, a déclaré le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix. Selon Atul Khare, l'objectif est de « *s'assurer que nous sommes plus forts en matière de prévention, plus agiles en termes de médiation et plus souples, plus efficaces et plus rentables dans nos opérations* ».

Il a souligné la nécessité de renforcer la collaboration avec les États membres et les organisations régionales pour mieux servir les personnes les plus vulnérables dans le monde. Et Jean-Pierre Lacroix de conclure : « *Nous ferons de notre mieux pour mettre en œuvre avec succès ces réformes et nous ferons certainement de notre mieux pour appuyer nos collègues sur le terrain* ».

Josiane Mambou Loukoula

«Alerte rouge» pour la planète

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a lancé, le 31 décembre 2017, «un message d'alerte, une alerte rouge» sur les dangers qui menacent le monde en 2018, en appelant «à l'unité» lors de vœux pour la nouvelle année.

«*Lorsque je suis entré en fonctions, il y a un an, j'ai lancé un appel pour faire de 2017 une année de paix. C'est malheureusement - et radicalement - l'inverse qui s'est produit*», déplore le patron de l'ONU dans un communiqué.

«*Les conflits se sont envenimés et de nouveaux dangers sont apparus. Partout dans le monde, les craintes suscitées par les armes nucléaires n'ont jamais été aussi fortes depuis la fin de la guerre froide*», souligne Antonio Guterres, en allusion à la crise avec la Corée du Nord. «*Les changements cli-*

matiques sont plus rapides que nous» et «*les inégalités sont toujours plus fortes*», avec «*des violations graves des droits de l'Homme*», poursuit l'ex-Premier ministre portugais en regrettant la progression du nationalisme et de la xénophobie.

«*Les problèmes deviennent planétaires alors que les personnes se replient sur elles-mêmes*», note-t-il également. «*Nous pouvons résoudre les conflits, surmonter la haine et protéger nos valeurs communes. Mais nous devons être unis pour y parvenir*», estime-t-il.

«*L'unité est la voie à suivre: notre avenir en dépend*», insiste enfin Antonio Guterres, en appelant les dirigeants du monde à «*reconstruire la confiance en réunissant les peuples autour d'objectifs communs*».

AFP

GABON

Ratification du compromis de la CIJ sur l'île de Mbanié

Le conseil des ministres du Gabon est favorable à la ratification du compromis portant saisine de la Cour internationale de justice (CIJ) relatif au différend frontalier qui oppose le Gabon et la Guinée Equatoriale sur l'île Mbanié et les îlots de Cocotiers et Congo.

L'accord intervient un an après la signature à Marrakech, au Maroc, entre les présidents équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema, et gabonais, Ali Bongo Ondimba, du compromis devant être soumis à la CIJ de la Haye au sujet du conflit frontalier. «*Nous ne sommes qu'au début d'un processus qui doit nous conduire à la Haye. (...) Ce traité doit recueillir l'autorisation parlementaire de ratification et ensuite la vérification de sa*

constitutionnalité par la Cour constitutionnelle. Après quoi, le compromis entrera en vigueur quand chaque partie aura notifié à l'autre l'aboutissement de ses procédures internes», a expliqué le secrétaire général de la présidence de la République du Gabon, Guy Rossantanga Rignault, et secrétaire permanent de la Commission nationale sur le différend Gabon-Guinée Equatoriale, L'examen des documents juridiques versés par chaque partie permettra à la justice internationale de se prononcer dans quelques années, sur la délimitation de la frontière maritime et terrestre entre le Gabon et la Guinée Equatoriale et d'établir la souveraineté de l'une ou l'autre partie sur les îles Mbanié, Congo et Cocotiers.

Noël Ndong

SAHEL

L'Italie s'ajoute à la présence de forces occidentales

Dans le souci de contribuer à la lutte contre la migration clandestine et le terrorisme, l'Italie vient de gonfler le nombre d'armées occidentales présentes dans la région, après la France, les Etats-Unis et l'Allemagne.

Le président du Conseil italien, Paolo Gentiloni, s'est favorablement prononcé, au nom de la lutte contre le terrorisme et la migration clandestine. Précisant l'objectif de la mission, il a déclaré : « accroître la capacité opérationnelle des forces nigériennes et de les placer en position de garantir la stabilité dans la région et de combattre le trafic illégal de migrants ».

Auparavant, Rome avait annoncé l'envoi de soldats au Niger, avant de préciser les contours de cette expédition : « juguler la migration clandestine et lutter contre les réseaux de passeurs et les groupes terroristes ». Ces soldats font partie du corps expéditionnaire italien affecté en Irak. Ils viennent compléter la mosaïque d'armées étrangères présentes au Sahel. Grâce à l'évolution de la situation militaire en Irak et à la libération d'une majeure partie de son territoire, l'Italie peut réduire sa présence militaire dans le nord de l'Irak. L'état-major

italien y avait déployé mille quatre cents hommes.

En plus des soldats français, américains, allemands, ce sont cinq mille militaires de la force régionale du G5 Sahel et quinze mille soldats et policiers de la mission de l'ONU (Minusma) qui sont présents dans le sahel. Ce déploiement militaire, sans précédent dans la région, traduit les craintes des pays occidentaux de voir les menaces djihadistes se déplacer pour se rapprocher du flanc sud de l'Europe.

Avec ces forces, le Niger est désormais surnommé le « Djibouti ouest-africain ». Ce déploiement répond à la demande de l'Elysée de renforcer la force G5 sahel composée des armées malienne, mauritanienne, nigérienne, burkinabé et tchadienne.

Paris avait organisé, le 13 décembre 2017, notamment en présence des représentants de l'Allemagne, l'Italie, l'Arabie Saoudite et des Emirats arabes unis, un mini-sommet ayant pour objectif de renforcer la force ouest-africaine afin qu'elle puisse participer à la relève, à moyen terme, du budget de la force « Barkhane ».

Noël Ndong

LAC TCHAD

Le gouvernement nigérien menacé par les communautés insulaires

Réunies à N'guigmi, au Niger, en vue d'examiner la situation socio-sécuritaire, les collectivités insulaires et riveraines de la région sont revenues sur les conséquences désastreuses dans la région.

Les collectivités ont regretté des morts d'hommes, des pertes de biens matériels, la destruction des habitations, l'abandon des animaux dans la précipitation au profit du groupe islamique Boko Haram et d'autres prédateurs. Ceci est dû à l'évacuation inorga-

nisée du lit du Lac Tchad.

Cette évacuation aurait pour objectif de faciliter aux forces de défense et de sécurité la lutte contre Boko Haram. Or, ce groupe terroriste Boko Haram continue des incursions quotidiennes pour faire des rapt, tuer et emporter des biens de la population évacuée. On parle même de la présence d'autres groupes armés opérant dans la zone sous le prétexte d'auto-défense. Leur motivation serait le vol de chameaux et l'enlèvement, notamment de femmes peulh et le vol de chèvres.

La défense du territoire, des personnes et de leurs biens est dévolue aux forces nigériennes de Défense et sécurité et pas à un quelconque groupe d'auto-défense. Depuis l'apparition de milices, les communautés insulaires et riveraines du lac Tchad font état de tueries de plusieurs personnes et le vol de plus de trois mille3 têtes de bétail.

Elles demandent au gouvernement le démantèlement dans les meilleurs délais des milices et leur évacuation du lit du Lac Tchad.

N.Nd.

DROIT À LA CITOYENNETÉ EN ITALIE

La bataille pas loin de prendre fin

Depuis treize ans, l'Italie discute ferme de la manière pour un enfant étranger né sur son territoire ou y ayant grandi pour accéder à la citoyenneté. Depuis lors, deux camps se dessinent et aucun d'eux ne l'emporte, ni dans l'opinion ni au parlement. Partisans de l'ius soli, le droit du sol (avec une citoyenneté automatiquement acquise pour tous ceux qui sont nés sur le territoire), et l'ius sanguinis, le droit du sang pour une citoyenneté qui ne peut « s'acquérir » autrement que par les parents qui doivent eux-mêmes être Italiens.

Si, grosso modo, on peut distinguer une gauche partisane de la première solution et une droite acquise quant à elle au droit du sang, les

débats au parlement ne sont pas forcément aussi bien répartis.

Durant la semaine, le président du Sénat, Pietro Gras-

so (de gauche), a bretté fort avec les partisans de Silvio Berlusconi réunis au sein du parti Forza Italia. Les débats se sont enflammés sur les préliminaires autour de cette question. Les seconds reprochent au premier d'avoir inscrit cette question brûlante à l'ordre du jour des travaux, une manœuvre vue comme destinée à « bâcler » le débat en cette période des fêtes de fin d'année. A suivre.

Célestin Loubeto

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN CHARGE DE L'ELABORATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIERES DES PROJETS DU COMPLEXE «CONKOUATI- DIMONIKA » ET « AIRE MARINE PROTEGEE » FINANCES PAR LE FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL(FEM) DANS LE CADRE DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE)

I. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo met en œuvre avec l'appui du PNUE/GEF les Projets de création du Complexe «Conkouati-Dimonika» et de « l'Aire Marine Protégée » dans la Baie de Loango.

L'objectif du développement des projets est d'assurer la conservation de la biodiversité marine et terrestre à travers la protection participative de l'herbier, en tant que milieu propice au développement des tortues marines, par la création d'une « Aire Marine Protégée » d'une part, ainsi que la création d'un Complexe d'aires protégées dénommés « Conkouati-Dimonika » et le développement d'un modèle de participation communauté-secteur privé pour améliorer l'efficacité de la gestion d'autre part. Pour l'atteinte des objectifs fixés aux Projets, il est nécessaire de s'assurer de la bonne gestion des ressources mises à disposition à travers le respect des dispositions et l'utilisation des outils contenus dans un manuel des procédures adéquates comprenant la gestion administrative, financière, comptable, matérielle et logistique, ainsi que les procédures de passation des marchés. C'est dans ce cadre que les présents termes de référence ont été élaborés pour le recrutement d'un prestataire chargé de concevoir ledit manuel.

II. Description du poste : Consultant National pour l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, comptables, financières, matérielles et logistiques des projets de complexe « Conkouati Dimo-

nika » et « Aire Marine Protégée » de la Baie de Loango.

Type de contrat : Consultant Individuel

Durée de la mission : 15 jours ouvrables, courant janvier 2018

III. Objectif :

De manière générale, il s'agira de doter les projets de complexe « Conkouati Dimonika » et « Aire Marine Protégée » de la baie de Loango, d'un manuel de procédures administratives, comptables, financières, matérielles et logistiques en adéquation avec les procédures de gestion des projets exécutés par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), financés par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

IV. Profil du consultant (qualification et expériences requises) :

Education : Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Maitrise, DESS, DEA, Doctorat) en sciences de gestion.

Expériences professionnelles :

-Avoir au moins cinq (5) années d'expériences dans le domaine des procédures de gestion de projet ou d'organisations et une maîtrise parfaite de l'élaboration des manuels de procédures administratives, comptables et financières;

-Une expérience d'au moins 5 ans en cabinet d'expertise comptable serait un atout, ainsi qu'une bonne

connaissance des procédures de gestion des projets financés par le Système des Nations Unies (PNUE/GEF, PNUD);

-Une bonne connaissance du cadre réglementaire en matière de passation de marchés en République du Congo;

-Avoir une connaissance du monde des projets en République du Congo;

-Une très bonne capacité d'analyse et de rédaction de manuel de procédures en respectant toutes les normes standards.

V. Dépôts des candidatures

Les personnes intéressées peuvent consulter les termes de références aux adresses indiquées ci-dessous :

Ministère de L'Economie Forestière et du Développement Durable ;

Direction Départementale de l'Economie Forestière de Pointe-Noire ;

Direction des Projets sise au quartier SOCOPRISE à coté de l'école privée Ilama ; Tél. +(242) 06 613 25 87 Les offres sont à soumettre au plus tard le 11 Janvier 2018 à 16 heures 00 minutes.

La proposition doit être soumise sous pli fermé à la direction des projets à Pointe Noire ou par mail aux adresses électroniques suivantes : varech.tribunal@gmail.com; dbmoussanda@gmail.com; balendetjca@yahoo.fr; mbessaconstantin58@gmail.com. La mention « Manuel de procédures »: offre technique et financière » devra figurer sur le pli déposé.

CHRONIQUE

Journée mondiale de la paix, pour une véritable « Maison commune »

Il faut bien comprendre que si c'est un hasard, il n'est qu'heureux car en début d'année, que peut-on souhaiter d'autre que la paix, pour que son corollaire d'événements heureux nous asperge ?

Célébrée chaque premier janvier, la journée mondiale de la paix a été établie à l'initiative de l'Église catholique romaine, en faveur de la paix dans le monde. Rendons cependant à César ce qui lui appartient, car déjà le 1er septembre 1964, c'est assurément Raoul Follereau qui en est le premier initiateur.

Réputé pour ses luttes contre la lèpre et la pauvreté et en faveur de l'accès pour tous à l'éducation, il écrivait une lettre au secrétaire général des Nations unies pour lui suggérer « *que toutes les nations présentes à l'ONU décident que chaque année, à l'occasion d'une Journée mondiale de la paix, l'on prélève sur leur budget respectif le coût d'un jour d'armement, et au profit de la lutte contre les famines, les taudis et les grandes endémies qui déciment l'humanité...* ».

La pétition qui reçut, entre 1964 et 1969, la signature de plus de trois millions de jeunes répandus sur cent vingt-cinq pays, appuya cette démarche. C'est ainsi que suite à cette campagne, la première Journée mondiale de la paix fut instituée par le pape, le 1er janvier 1968.

En ce début d'année, nous nous faisons le devoir de perpétuer allègrement cet appel et les nombreuses actions qui ont suivi, pour souhaiter qu'une paix profonde irradie notre humanité entière !

La paix, nous le savons, désigne habituellement un état de calme ou de tranquillité qui s'illustre aussi bien comme une absence de perturbation, d'agitation ou de conflit et comme un idéal social et politique. Prosaiquement, elle désigne ce but auquel nous aspirons tous, l'entente amicale de tous les individus qui composent une société.

Le message du saint Père, prononcé à cet effet, se veut une feuille de route susceptible de captiver toutes les attentions. Il s'est développé sur le thème : « *Les migrants et les réfugiés : des hommes et des femmes en quête de paix* », et propose une stratégie qui conjugue quatre actions : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer.

Ils sont plus de deux cent cinquante millions dans le monde, dont vingt-deux millions et demi sont des réfugiés. Ces derniers, dit-il, « *sont des hommes et des femmes, des enfants, des jeunes et des personnes âgées en quête d'un endroit où vivre en paix, au péril de leur vie* ». Il y épingle certaines causes de cette fuite en avant à l'instar des discriminations, persécutions, de la pauvreté et de la dégradation environnementale, mais surtout « *une interminable et horrible succession de guerres, de conflits, de génocides, de "purifications ethniques", qui avaient marqué le XX^e siècle* ». Il considère, par la même occasion, qu'un effort plus conséquent est indispensable.

L'on s'accorde pour reconnaître que nous vivons des situations nouvelles, difficilement gérables, et la vertu de prudence est largement recommandée pour permettre aux gouvernants d'accueillir, promouvoir, protéger et intégrer, en établissant des dispositions pratiques, « *dans la mesure compatible avec le bien réel de leur peuple, ...* ».

Il met aussi en garde ces pays qui, méprisant la dignité humaine, alimentent une rhétorique prétextant une menace pour leur sécurité ou encore le poids financier que représente l'accueil des migrants pour cacher des relents de discrimination raciale et de xénophobie.

Est-il besoin de rappeler que ce sont les grandes migrations qui ont permis la construction de grands empires et royaumes et qu'en réalité, nous appartenons tous à une unique famille ?

La journée mondiale de la paix doit nous rappeler le bon sens du trésor inestimable que représente la diversité des cultures d'origine qui viennent enrichir les nations qui les accueillent.

Pour conclure, nous ferons aussi nôtres, les paroles de saint Jean-Paul II qui devraient tous nous inspirer. « *Si le "rêve" d'un monde en paix est partagé par de nombreuses personnes, si l'on valorise la contribution des migrants et des réfugiés, l'humanité peut devenir toujours plus la famille de tous et notre Terre une véritable "maison commune"* », déclarait-il.

Ferréol Gassackys

PARUTION

Stanislas Fortuné Okana signe « Les déboires de l'irresponsabilité parentale »

Préfacé par Rosalie Kama Niamayoua et publié aux éditions L'Harmattan-Congo, l'ouvrage sera sur le marché ce mois de janvier.

Dans ce roman de soixante-dix pages, l'auteur décrit l'irresponsabilité du couple (Olive et Judith), qui se donne corps et âme aux activités professionnelles en vue d'assurer le confort aux enfants, sans même penser à faire un suivi scolaire, sacrifiant ainsi les prérogatives liées à l'éducation de ceux-ci. Convoqué par le directeur de l'école, le couple ne se présente pas. Devant cette indisponibilité, le chef de l'établissement décide de ne plus recevoir Brinda et Melki dans les salles de

Stanislas Fortuné OKANA
Les déboires de l'irresponsabilité parentale
Comédie en trois tableaux



Préface de Rosalie Kama-Niamayoua



classe, afin de susciter la réaction de leurs parents.

Face à cette menace, les deux enfants font recours à un voisin du quartier, Apatho, qui se présente à l'école comme étant leur frère aîné. Après avoir accompli avec succès sa mission, Apatho exige de Brinda, en contrepartie du risque encouru, une rançon assez particulière...

Stanislas Fortuné Okana est un enseignant-chercheur, chargé de cours à l'université Marien-Ngouabi. Il est également promoteur et administrateur général, depuis presque deux décennies, du réseau des écoles privées Mère Teresa et du cabinet-conseil CPEM Consulting.

Rosalie Bindika

NBA

Serge Ibaka suspendu un match pour une altercation avec un membre du staff de Toronto



L'intérieur congolo-espagnol des Toronto Raptors Serge Ibaka a été suspendu une rencontre par son équipe vendredi soir, après une altercation l'ayant opposé à un membre du staff.

« *Les deux parties se sont excusées. Nous en avons parlé en interne, et on n'en reparlera plus* », a indiqué le general manager de la franchise canadienne Masai Ujiri dans un communiqué.

« *Maintenant, nous sommes concentrés pour avancer ensemble, et nous avons hâte de revoir Serge dans l'effectif* », a-t-il poursuivi.

Les faits ont eu lieu après la défaite des Raptors au Oklahoma City Thunder mercredi (124-107).

Les Raptors sont deuxième de la conférence Est avec un bilan de 24 victoires pour 10 défaites.

AFP

NÉCROLOGIE



La famille Kiyindou, les enfants Kiyindou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de M. Florent Frédéric Kiyindou, ancien inspecteur du Trésor, le 29 décembre 2017, des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au n°386 de la rue Nzoungou Bacongo (ref : derrière l'hôpital de la CNSS). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM



Le temps qui passe n'a jamais effacé notre affection pour toi. 1^{er} janvier 1993- 1^{er} janvier 2018, voici 25 ans que nous quittait papa Isidore Kibelolaud, agent retraité de l'ONPT. En ce jour de triste souvenir, tes enfants Kibelolaud, petits-fils, la veuve Cécile Loutaya, ta famille et tous ceux qui t'ont connu ont une pensée pieuse pour ta mémoire. Papa tu nous manques toujours et que ton âme repose en paix.

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 2e division, groupe B

FK Tirana (Hardy Binguila), trêve hivernale, reprise le 27 janvier

Allemagne, 4e division, groupe Nord-Est

Germania Halberstadt (Floydin Baloki), trêve hivernale, reprise le 4 février

Allemagne, 4e division, groupe Sud-Ouest

Röchling Völklingen (Ruddy Mpassi), trêve hivernale, reprise le 10 février

Allemagne, 4e division, groupe Ouest

Westfalia Rhynern (Exaucé Andzouana), trêve hivernale, reprise le 10 février

Allemagne, 4e division, groupe Nord

BSV Rehden (Francky Sembolo), trêve hivernale, reprise le 27 janvier

Allemagne, groupe Rheinland

Eintracht Trier (Godmer Mabouba), trêve hivernale, reprise le 17 février

Allemagne, groupe Nord-Ouest

Lichtenberg (Kiminou Mayoungou), trêve hivernale, reprise le 11 février

Angleterre, 25e journée, 2e division

Sans Christopher Samba, Aston Villa l'emporte 1-0 à Middlesbrough. Et double son adversaire, en passant à la 7e place. Bristol City s'incline face à Wolverhampton (1-2). Sans Prince Oniangue, toujours écarté du groupe. Les Wolves sont premiers avec 10 points d'avance sur Derby County, deuxième après sa victoire à Ipswich (sans Offrande Zanzala).

Les Wolves sont premiers avec 10 points d'avance sur Derby County, deuxième après sa victoire à Ipswich (sans Offrande Zanzala).

Angleterre, 25e journée, 3e division

Blackpool, sans Christoffer Mafoumbi, partage les points avec Plymouth Argyle (2-2).

Angleterre, 25e journée, 4e division

Corrigé à domicile, mardi, Swindon Town réagit face Notts County (1-0). Amine



Première titularisation et première victoire en championnat pour Mafoumbi avec Blackpool (DR)

Linganzi était titulaire et a joué l'intégralité du match.

Angleterre, 1re division U23

Derby County U23 (Offrande Zanzala), trêve hivernale, reprise le 7 janvier
West-Ham U23 (Grady Diangana), trêve hivernale, reprise le 8 janvier

Belgique, 1re division

Zulte-Waregem (Marvin Baudry), Francis N'Ganga (Sporting Charleroi) et Malines (Sylver Ganvoula), trêve hivernale, reprise le 19 janvier

Belgique, 2e division

Union-Saint-Gilloise (Jordan Massengo) et Roulers (Maël Lépicier), trêve hivernale, reprise le 6 janvier

Bulgarie, 1re division

CSKA Sofia (Kévin Koubemba), trêve hivernale, reprise le 17 février

Chypre, 1re division

Doxa (Rahavi Kifoueti), Ermis (Juvhel Tsoumou) et Alki Oroklini (Bernard Itoua), trêve hivernale, reprise le 2 janvier

Espagne, 3e division, groupe 3

Peralada (Yhoan Andzouana), trêve hivernale, reprise le 7 janvier

Espagne, 4e division, groupe 7

Getafe II (Merveil Ndockyt), trêve hivernale, reprise le 7 janvier

France, 1re division

Morgan Poaty (Montpellier), Dijon (Dylan Bahamboula, Arnold Bouka Moutou et Eden Massouema), Caen (Durel Avounou et Brice Samba junior), Rennes (Faitout Maouassa, Nantes (Jules Iloki), Lyon (Alan Dzabana), Marseille (Christian Madédé), trêve hivernale, reprise les 12, 13 et 14 janvier

France, 2e division

Châteauroux (Yann Mabella), Brest (Exaucé Ngassaki), Nancy (Ryan Bidounga et Tobias Badila), Paris FC (Dylan Saint-Louis), Le Havre (Bevic Moussiti Oko et Bryan Passi), Clermont (Fodé Doré), trêve hivernale, reprise le 12 janvier

France, 3e division

Grenoble (Fernand Mayembo), Béziers (Randi Goteni), Dunkerque (Bradley Mazikou), Laval (Davel Mayela), ESSG (Christopher Missilou), Avranches (Blanstel Koussalouka), Cholet (Galcot Loufoukou et Kévin Zinga), trêve hivernale, reprise le 12 janvier

Grèce, 1re division

Platanias (Clevid Dikamona), trêve hivernale, reprise le 7 janvier

Israël, 16e journée, 1re division

Défaite du Bnei Yehuda de Mavis Tchibota, remplacé à la 64e, chute à domicile face à l'Hapoel Haifa (0-1).

Italie, 18e journée, 1re division

Victoire importante pour Cagliari sur le terrain de l'Atalanta Bergame (2-1). Titularisé sur la gauche d'une défense à cinq, Senna Miangué a été averti à la 57e, puis expulsé à la 95e pour un deuxième avertissement. Sans conséquence pour le club sarde, qui porte l'écart avec la zone rouge à cinq points.

Italie, 21e journée, 3e division, groupe C

John Christopher Ayina est resté sur le banc lors du match nul concédé par Francovailla face à Bisceglie (0-0).

Pays-Bas, 1re division

(Twente) David Sambissa, trêve hivernale, reprise le 20 janvier

Slovaquie, 1re division

DAC Dunajska Streda (Yves Pambou), trêve hivernale, reprise le 17 février

Suisse, 2e division

Aarau (Igor Nganga) et Servette (Dominique Malonga), trêve hivernale, reprise le 3 février

Turquie, 1re division

Sivasspor (Thievy Bifouma et Delvin Ndinga) et Bursaspor (Dzon Delarge), trêve hivernale, reprise le 21 janvier

Turquie, 2e division

Adana Demirsport (Yannick Loemba) et Manisaspor (Christ Bakaki)

Ukraine, 1re division

Olimpik Donetsk (Emerson Illoy-Ayyet), trêve hivernale, reprise le 17 février

Angleterre, 26e journée, 2e division

Sans Christopher Samba, Aston Villa corrige Bristol (5-0). Et remonte à la 5e place.

Angleterre, 26e journée, 3e division

Blackpool l'emporte 2-1 à Rochdale. Avec Christoffer Mafoumbi, titulaire dans les buts. La première apparition de l'international congolais en championnat, ponctuée de la 3e victoire de la saison à l'extérieur pour son club.

Angleterre, 25e journée, 4e division

Amine Linganzi a été remplacé à la 46e lors de la victoire de Swindon Town sur le terrain de Barnet (1-2).

Israël, 16e journée, 2e division

Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou fait match nul chez le Maccabi Nazareth (0-0). Et conserve ainsi sa place parmi les 8 premiers.

Camille Delourme

MARCHE DU 31 DÉCEMBRE 2017

Le CLC satisfait de la mobilisation des Congolais

Faisant le point de sa manifestation de dimanche, le Comité laïc de coordination (CLC) de l'Eglise catholique a salué, dans un message, la forte participation de la population qui a répondu à son appel pour « libérer le Congo de la dictature qui veut s'imposer au pays ».

Le CLC a réaffirmé sa détermination de mener sa démarche jusqu'au bout, demandant ainsi au peuple congolais de rester mobilisé et prêt à répondre massivement au prochain appel. « *Ce dimanche 31 décembre 2017, nous avons été des millions à travers notre pays à nous être mobilisés, au-delà des étiquettes politiques, au-delà de considérations individuelles, pour dire stop à la souffrance du peuple congolais ! Nous avons marché pour dire à la face du monde que nous reprenons notre destin en main* », a-t-il rappelé.

«Une violente répression barbare et aveugle»

Le CLC a, par ailleurs, regretté et dénoncé la répression de cette marche pourtant pacifique, par le pouvoir. « *Le pouvoir en place n'a pas hésité à tirer à balles réelles sur la population, à exercer sur elle des sommations; il n'a pas hésité à lancer des gaz lacrymogènes dans les églises pendant des cultes, à séquestrer des fidèles dans des paroisses, constituant en cela une violation grave des lieux sacrés* », a-t-il fait observer. Mais, pour cette structure, malgré cette violente répression, malgré de nombreuses barricades placées pour encercler des quartiers et des paroisses de la capitale, la population a montré à la face du monde sa détermination. « *Elle n'a pas cédé à la peur, elle a marché avec courage et discipline* », a admis le CLC dans son

message signé par les Prs Thierry Nlandu et Isidore Ndaywel.

Nul n'est plus fort que le peuple réuni!

Le bilan provisoire était, selon le CLC, lourd. « *Il y a eu parmi nous une dizaine de morts, des dizaines de blessés et des centaines d'arrestations. Nous pensons à nos compatriotes qui ont perdu leur vie ainsi qu'à leurs familles; nous leur disons que leurs sacrifices ne resteront pas vains* », a précisé

celui des Congolais qui ont marché à Dakar, Paris, Bruxelles, Londres, Genève et ailleurs dans le monde. Par cette marche du 31 décembre 2017, le CLC a souligné que les Congolais venaient de prendre rendez-vous avec l'histoire. « *C'est une marche d'espoir pour un renouveau certain dans notre pays; une marche d'espoir pour près de quatre millions de nos compatriotes déplacés, certains après avoir subi des barbaries sans que ceux qui nous gouvernent*

dans notre pays sachent que le pouvoir nous appartient, que le pays nous appartient à tous », a martelé le CLC.

«La souveraineté revient au peuple»

Pour le CLC, le peuple congolais a décidé de reprendre son destin en mains, pour construire un avenir meilleur pour ses enfants; pour dire halte à la dictature. La structure catholique soutient que le peuple congolais, à qui Dieu a donné une terre riche, est béni

regarde, notre conscience nous interpelle. Nous nous donnons quelques jours pour enterrer dignement nos compatriotes, morts pour la patrie; et pour soigner nos blessés », a indiqué le CLC, notant que les Congolaises et les Congolais ne laisseront plus de répit au pouvoir en place de qui ils exigent le respect et l'application stricte de l'Accord de la saint-Sylvestre.

Selon le CLC, en effet, ce respect passe par une déclaration publique du président de la République qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession, conformément à la Constitution; la mise en application effective, intégrale et de bonne foi de l'accord de la Saint-Sylvestre, notamment des mesures par la libération de tous les prisonniers politiques; la fin de l'exil des opposants menacés d'arrestation à leur retour au pays; la fin du dédoublement des partis politiques; la libéralisation des espaces médiatiques et particulièrement de la RTNC; la réouverture des médias injustement fermés; la restructuration de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) afin de recréer la confiance entre l'électorat et cette institution; l'utilisation du calendrier récemment proposé par la Céni comme outil de travail pour l'élaboration d'un calendrier consensuel; ainsi que le libre exercice des activités politiques par tous.

Le CLC note, par conséquent, que ce message adressé au président de la République, au pouvoir en place et à tous ceux qui bloquent la mise en application de l'accord de la Saint-Sylvestre est celui des millions et des millions de Congolais, d'ici et d'ailleurs, qui se sont exprimés le 31 décembre 2017, avec une détermination d'aller jusqu'au bout.

Lucien Dianzenza



Des manifestants conduits par l'abbé-curé de la paroisse Sainte-Trinité de Matete-Debonhomme, sur le boulevard LumumbaAdiac

cette structure, qui dit compter sur la solidarité des Congolaises et Congolais pour organiser les obsèques des personnes mortes, mais aussi pour contribuer à la prise en charge des soins des blessés.

Le CLC a également félicité ceux des militaires et policiers congolais qui ont compris le sens et le message de leurs frères et sœurs qu'ils ont laissés, par endroit, manifester pacifiquement. La structure a également féli-

n'esquissent le moindre regret; une marche d'espoir pour des familles brisées par des violences, des viols, des massacres, des tueries et des pillages de leurs biens; une marche d'espoir pour nos compatriotes qui croupissent dans des geôles sans motif et sans procédure respectueuse de la justice; une marche d'espoir pour qu'enfin règnent la paix et la prospérité dans notre pays. Oui chers compatriotes, il faut que ceux qui s'accrochent au pouvoir

et son patrimoine appartient à tous. Il revient donc à chacun, a-t-il estimé, d'assumer ses responsabilités comme l'ont fait de nombreux compatriotes bien avant. « *Ils sont nombreux à avoir payé de leurs vies pour contribuer à notre liberté. Nous pouvons être fiers de les avoir honorés par la marche de ce 31 décembre 2017. Nous ne pouvons plus faire marche arrière. Nos enfants nous regardent, le monde entier nous*

La marche des chrétiens catholiques réprimée violemment

Les forces de sécurité ont troublé des messes à coup de gaz lacrymogènes et empêché la population de manifester contre le pouvoir du président Joseph Kabila.

Ainsi qu'ils l'avaient promis, les fidèles catholiques étaient bien dans la rue le 31 décembre 2017, à l'appel du Comité laïc de coordination (CLC). Très tôt le matin, ils avaient investi leurs paroisses respectives pour la messe dominicale. Après avoir assisté au rite religieux ponctué des chants à la gloire du Très-Haut, ils devaient, selon le programme, entamer leur procession.

Les curés devaient donner le ton en prenant les devants, suivis de la masse des fidèles hystériques qui tenaient à en découdre avec un pouvoir, à leurs yeux, finissant. Un peu partout, les choses

ne se sont pas passées comme il a été prévu. En effet, la plupart des paroisses étaient quadrillées de l'extérieur par des policiers armés. D'après des sources, le dispositif policier était mis en branle dès la veille devant la plupart des églises. Ce qui fait que les messes dominicales s'étaient déroulées sous une forte tension.

Interposition des militaires et policiers

Instruction avait été donnée d'empêcher la fameuse marche pacifique des chrétiens catholiques, du reste, interdite par l'autorité urbaine. L'autre raison évoquée pour étouffer la manifestation tient à l'infiltration présumée des terroristes Kamuina Nsapu parmi les manifestants dont la mission était de profiter de cette marche pour déstabili-

ser les institutions. D'où la fermeté avec laquelle les forces de l'ordre ont agi pour empêcher les fidèles catholiques à manifester. Militaires et policiers s'étaient interposés, faisant front à des manifestants sans armes, prêts à dégainer. Ils ont poussé l'outrecuidance jusqu'à s'introduire dans l'enceinte de certaines paroisses telles qu'à l'église Saint-Michel ou à la Cathédrale Notre-Dame du Congo où les forces de sécurité ont investi les lieux de culte, tirant des gaz lacrymogènes pour disperser des fidèles téméraires. Fidèles pourchassés, curés et prêtres brutalisés, servantes religieuses battues, tout y était pour rendre cette journée du 31 décembre folle avec, à la clé, la désacralisation des lieux de culte.

Un usage disproportionné de la force

À la paroisse Saint-Alphonse de Matete, deux jeunes gens ont perdu la vie à la suite d'une altercation avec des policiers dont l'un d'eux a été tué à coup de projectiles par des manifestants. Sous prétexte de poursuivre des terroristes Kamuina Nsapu à l'intérieur des paroisses, les policiers se sont livrés à de nombreux abus, confirmant plusieurs sources qui allèguent des cas d'extorsion, de pillage et de destruction des chapelles. Plus grave, des enfants de chœur sortis de certaines paroisses ont été également pris pour cible par des policiers jusqu'au-boutistes qui n'écoutaient hélas que la voix de leur propre raison. Sous des crépitements de balles qui allaient dans presque tous les sens, plusieurs fidèles s'en sont tirés, dans

leur course effrénée pour tenter de se mettre à l'abri, avec des blessures graves.

Les organisateurs ont dénoncé l'usage disproportionné de la force sur des manifestants qui n'avaient que leurs bibles et leurs chapelets à portée de main. Ce que rejette la police qui affirme n'avoir fait que son travail en tentant de disperser, à coup de gaz lacrymogènes, des inciviques qui ont tenté de troubler l'ordre public. Dans la foulée, plusieurs morts et blessés ainsi que de nombreuses personnes arrêtées, y compris des prêtres. Le bilan de cette journée agitée à Kinshasa demeure encore controversé. Trois morts selon des sources policières et huit d'après les organisateurs, sans parler de la série d'arrestations, une vingtaine au total à Kinshasa à en croire des sources concordantes.

Alain Diasso

MANIFESTATIONS ANTI-KABILA

Huit morts et une centaine d'arrestations

Huit personnes ont trouvé la mort dimanche en République démocratique du Congo, et une centaine ont été arrêtées, en marge des manifestations de catholiques contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, a-t-on appris de source onusienne.

Le bilan provisoire est de « huit morts dont sept à Kinshasa et un à Kananga », dans le centre du pays, a déclaré à l'AFP une source onusienne. « 82 arrestations dont des prêtres » ont eu lieu à Kinshasa et « 41 sur le reste du pays », a ajouté cette source. La police congolaise a, de son côté, fait état d'un bilan de trois civils tués à Kinshasa, tandis que le gouvernement de la RDC a fait part d'un policier tué dans la capitale, selon un communiqué lu à la télévision d'État. « Deux jeunes ont été tués à la paroisse Saint-Alphonse de Matete », dans l'est de

Kinshasa, tandis qu'une autre personne a été tuée dans la commune populaire de Masina, a déclaré le colonel Pierrot-Rombaut Mwanamputu, porte-parole de la police, à la télévision publique.

À Kananga, au Kasai, dans le centre du pays, un homme a été tué par balles par des militaires qui ont ouvert le feu sur des catholiques en marge d'une marche contre le président Kabila, dont le mandat a expiré depuis décembre 2016. À Kinshasa, au moins une quinzaine de personnes ont été blessées, dont plusieurs par balles, selon le décompte d'une équipe de l'AFP qui s'est rendue dans plusieurs paroisses. La police a, selon l'AFP, aussi interpellé douze enfants de chœur catholiques à la sortie d'une paroisse du centre-ville. A Lubumbashi (sud-est), deuxième ville du pays, deux personnes ont été blessées par balles quand les

forces de sécurité ont ouvert le feu alors que des catholiques tentaient de manifester à la sortie d'une messe. La police a également utilisé des gaz lacrymogènes et des jeunes ont répliqué par des jets de pierres. Quatre véhicules ont été incendiés et des commerces ont été pillés. « Alors que nous étions en train de prier, les militaires et les policiers sont entrés dans l'enceinte de l'église et ont tiré des gaz lacrymogènes dans l'église » où se déroulait la messe, a déclaré à l'AFP un fidèle de la paroisse Saint-Michel, dans le centre de Kinshasa.

À la cathédrale Notre-Dame du Congo, à Lingwala, quartier populaire du nord de Kinshasa, les forces de sécurité ont également tiré des gaz lacrymogènes à l'arrivée du leader de l'opposition, Félix Tshisekedi, ont constaté des journalistes de l'AFP.

AFP

CRÉATION D'ENTREPRISE

Des changements en 2018

Après l'informatisation du processus, le Guichet unique de création d'entreprise (Guce) lance, le 8 janvier, la phase test de la mise en réseau des services avec la Direction générale des impôts (DGI), qui constitue une nouvelle étape aux efforts d'amélioration du climat des affaires et des investissements dans le pays.

L'année 2017 se termine avec des changements notables dans le processus de création d'entreprise. Dans l'une de nos dernières livraisons, nous annonçons l'informatisation du processus qui permet désormais à un entrepreneur de suivre en ligne toutes les étapes de la création de son entreprise. À présent, un nouveau pas sera franchi avec le démarrage de la phase test de la mise en réseau des services du Guce et de la DGI dans le domaine de la création d'entreprise. Par ailleurs, des sources proches des services impliqués (DGI, Institut de la sécurité nationale, Office national de l'emploi et Guce) ont confirmé des avancées techniques majeures.

Entre-temps, une séance d'évaluation a réuni, le jeudi dernier à l'Agence nationale de promotion des investissements, toutes les parties prenantes. Son objectif était d'évaluer le niveau d'engagements des

décideurs des structures impliquées dans la création d'entreprise, dont les institutions précitées. Les discussions ont porté exactement autour de deux indicateurs : la création d'entreprise et le paiement des taxes et impôts. Au terme des travaux, il y a eu des recommandations pour garantir la réussite du lancement effectif de la phase test de la mise en réseau des services.

Au niveau des acquis, les participants à la réunion ont convenu de mener une descente sur le terrain pour se rendre compte de l'effectivité de la réforme. Par ailleurs, ils ont convenu également de la convocation prochaine d'une rencontre des décideurs des institutions impliquées afin de finaliser les préalables fonctionnels. Le Guce et la DGI sont déterminés à étendre la déclaration et le paiement des impôts, cotisations sociales et contributions patronales sur les rémunérations aux petites et moyennes entreprises (PME). Enfin, l'on parle de la possibilité d'instituer un guichet unique des paiements pour les PME. Cette étape de la réforme va impacter certainement la traçabilité des cotisations et autres contributions patronales sur les rémunérations aux PME. C'est en tout cas l'avis de l'INSS qui a participé activement à la réunion d'évaluation portant sur les deux indicateurs.

Laurent Essolomwa

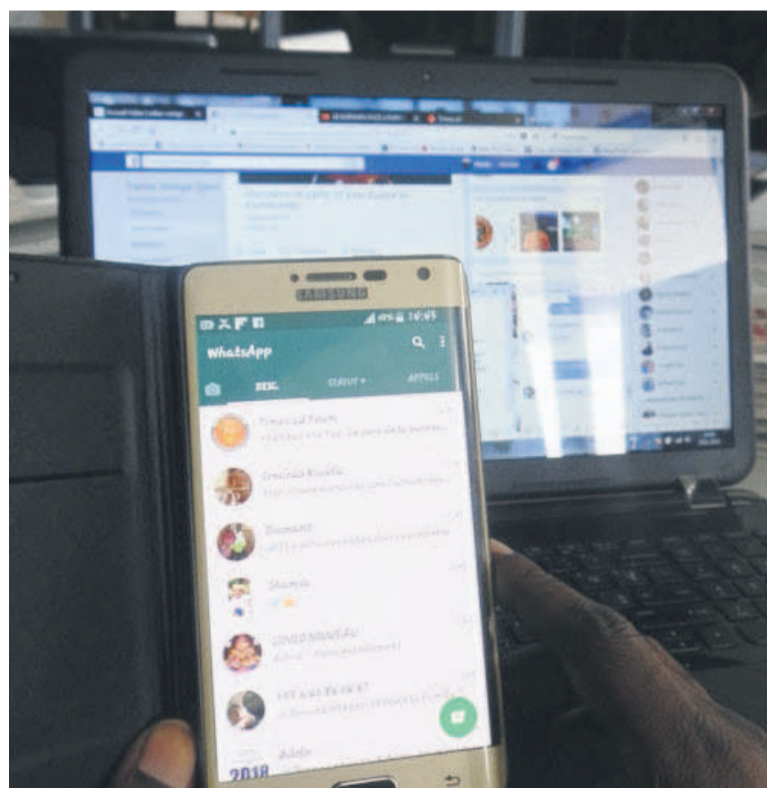
VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Des sociétés de télécommunications indexées

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) reproche le concours substantiel apporté par les entreprises de communication au pouvoir en place, le 31 décembre 2017, suite à l'interruption de l'accès à l'Internet.

Dans son bulletin électronique de ce 2 janvier, l'IRDH rappelle que les sociétés de télécommunications, notamment Vodacom, Orange, Airtel, Africel et Tigo ont privé la population congolaise d'accès à l'Internet, alors que celle-ci protestait le 31 décembre 2017 contre le président Kabila Joseph dont le mandat constitutionnel a déjà expiré depuis décembre 2016. L'action de ces entreprises, selon l'IRDH, a eu pour conséquence le blocage de la communication entre manifestants. Ceux-ci ne pouvaient ni documenter, ni informer instantanément l'opinion nationale et internationale sur ce qui se passait réellement sur le terrain.

L'IRDH a, par ailleurs, noté que des policiers ont occasionné des morts, usant abusivement et de façon disproportionnée d'armes à feu. D'après la Police nationale congolaise (PNC), a souligné cet institut, le bilan serait de trois morts, pendant que la Mission de l'ONU en RDC (Monusco) en a répertorié huit, des dizaines de blessés et des centaines d'arrestations. « Il est évident que le comportement de la PNC, du 31 décembre 2017, a porté atteinte



Des réseaux sociaux adoptés par des Congolais pour communiquer Adia

aux droits de l'Homme, notamment l'atteinte au droit à la vie et l'intégrité physique. Par ailleurs, les policiers ont aussi violé la Constitution de la République (articles 26 et 183) ; la loi organique n° 11/013 du 11 août 2011 portant organisation et fonctionnement de la PNC (articles 8 et 9) ; la circulaire du ministère de l'Intérieur n° 002/2006 du 29 juin 2006 conformant le décret N° 196 du 29 janvier 1999 portant réglementation des manifestations et réunions publiques (articles 7 et 8) », a souligné l'IRDH.

La responsabilité des entreprises de télécommunications

Devant cet état des choses, l'IRDH voudrait savoir pourquoi les entreprises de télécommunications, connaissant la situation politique délétère du pays, avaient-elles privé la population de l'Internet ? Pour l'IRDH, en effet, au cours des manifestations publiques, les plateformes des médias sociaux font circuler des éléments photographiques, des enregistrements vidéo et audio qui crédibilisent leurs informations. « Au besoin, des tels éléments

éclairer les autorités administratives et judiciaires », a souligné cette structure. Elle a noté que les Congolais ont développé des centaines de réseaux sociaux de communication et de l'information, notamment sur Facebook, WhatsApp, Instagram, Tweeter, Google+, Baidu Tieba, Skype, Viber, Pinterest, LinkedIn, Tagged, Badoo, My Space, YouTube, Vimeo, Buzznet, Meetup, Snapfish, imo et des SMS.

L'IRDH estime que ces activités de collecte et de partage d'information se fondent sur l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui garantit à tout individu la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. « Ce droit est renfermé dans l'article 24 de la Constitution de la RDC qui stipule que toute personne a droit à l'information. La liberté de la presse, la liberté d'information et d'émission par la radio et la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication sont garanties sous réserve du respect de l'ordre public, des bonnes mœurs et des droits d'autrui », a précisé l'IRDH, qui souligne que l'accès à l'Internet est un droit fondamental au même titre que l'accès à l'eau potable et à l'électricité. Par conséquent, a-t-il affirmé, couper l'Internet, empêcher ou restreindre l'accès à l'informa-

tion diffusée en ligne revient à couper l'électricité et l'eau. C'est une grave atteinte aux droits de l'Homme, a-t-il signifié. Cet institut regrette, par conséquent, que les entreprises de télécommunications aient respecté des instructions du gouvernement, dans un contexte de crise politique où la population civile est régulièrement tuée par des policiers ou militaires.

Dans sa conclusion, l'IRDH relève que la politique du gouvernement de la RDC est d'envoyer des policiers et militaires munis de fusils et autres armes à feu contre des manifestants sans armes. De ces manifestations publiques, il résulte toujours des tueries dues à l'usage excessivement abusif des armes, en violation des principes de la proportionnalité. De même, pense l'IRDH, les entreprises de télécommunications savent ou devraient savoir qu'elles participent régulièrement à une telle politique du gouvernement consistant à réprimer des civils. « Leur part consisterait à empêcher la communication, l'information et la documentation instantanées des faits constitutifs des graves violations des droits humains », a indiqué l'IRDH, appelant ces entreprises à repenser leur politique en RDC. « Elles doivent choisir entre l'obéissance aveugle aux ordres qui débouchent sur des atteintes aux droits de l'Homme et leur réputation à travers le monde », a conseillé l'IRDH.

Lucien Dianzenza

VIE DES PARTIS

Le PCT/Pointe-Noire commémore un double anniversaire

Le 48e anniversaire de la création du parti et les 79 ans de la naissance de Marien Ngouabi, son fondateur, ont été célébrés le 31 décembre, sur le thème «Mobilisons-nous pour relever les défis actuels».

Quelques moments importants ont marqué les retrouvailles, sous la direction de Victor Foudi, président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) de la ville côtière. Un film sur la vie et l'œuvre de Marien Ngouabi a été projeté à cette occasion qui a permis également la présentation et la réception des nouveaux membres.

Reprenant les propos d'Édouard Ambroise Noumazalay, ancien secrétaire général défunt de ce parti, Victor Foudi a rappelé que la vie de l'homme, tout comme celle des organisations ou des institutions, est assurément une succession des rendez-vous avec l'histoire. Ce double anniversaire se tient à un haut moment de l'histoire du PCT à Pointe-Noire. A l'image de l'année 2017, a poursuivi l'orateur, 2018 doit être pour



Les membres de la fédération PCT de la ville océane/Adiac

le PCT l'année de l'affirmation de sa position de leader en mettant en place les politiques efficaces de gestion en vue de faire face à la crise économique et financière que traverse le pays. « Les conclusions de la dernière session du comité central du Parti congolais du tra-

vail, tenue du 28 au 30 décembre dernier, donnent un large spectre de l'avenir du parti en ce sens qu'elles mettent l'accent sur deux principales activités, notamment la préparation et l'organisation du cinquième congrès ordinaire du PCT et la mobilisation des forces vives en vue

d'accompagner le gouvernement dans ses efforts de mise en œuvre de son programme », a-t-il indiqué.

Victor Foudi a pris acte des nouvelles adhésions des nouveaux membres de son parti, lançant un vibrant appel en vue du ressaisissement et du respect scrupuleux de la dis-

cipline afin que la pensée de la majorité l'emporte toujours et que celle de la minorité soit respectée. « Je prends acte de votre engagement tout en restant attentif et vigilant aux efforts que vous devez faire, en vous transformant à tout instant en des relais fiables de l'action du parti à la base. C'est à ce niveau que se situe la moisson comme le disait le président du comité central du PCT, le camarade Denis Sassou N'Guesso. Ce premier pas n'est que le début d'une aventure palpitante et exaltante, les hommes peuvent toujours vous décourager ou vous décevoir avec une conviction et foi, le parti ne vous décevra jamais. On adhère à un parti politique par décision personnelle, non par suivisme ou effet de mode. La vie du parti implique des sacrifices dont le premier est l'acquiescement à ses obligations statutaires. Vous appartenez désormais à un grand parti, à une grande famille politique forte et vous devez en être fiers », a-t-il déclaré.

Le clou de la rencontre a été le port des foulards du parti par environ trois cents nouveaux membres.

Séverin Ibara

TENNIS DE TABLE

Iréné Serge Samba évoque le manque de matériel

À l'issue de la 14e édition des championnats départementaux couplés à la 13e édition de la Coupe Denis-Sassou-N'Guesso de tennis de table, organisés du 23 au 25 décembre 2017 à Matombi, dans le département du Kouilou, l'entraîneur des Diables rouges a souligné la déficience de matériel de formation des pongistes ponténégrins.

Le département de Pointe-Noire a été classé 4e à l'issue des championnats nationaux et la Coupe Denis-Sassou-N'Guesso avec cinq médailles dont une en or, une en argent et trois en bronze. Gad Ibouendo a offert l'unique médaille d'or à son département en catégorie cadette. Son exploit a permis à la Ligue de Pointe-Noire de conserver sa 4e place après Brazzaville, la Likouala et la Sangha. Outre cette médaille d'or, Thonie Mossembi a remporté la médaille d'argent. Les médailles de bronze ont été remportées par Chelvy Pena chez les cadets et deux autres par équipe messieurs et dames. Le département de

Pointe-Noire s'est également vu attribuer le trophée de fair-play par l'intermédiaire de Chelvy Pena.

À la fin de la compétition, l'entraîneur de la ligue départementale, également entraîneur des Diables rouges, Iréné Serge Samba, a encouragé les pongistes ponténégrins. « Le bilan est moyen, parce que nous avons remporté une médaille d'or. C'est vrai que nous aurions dû avoir plus de médailles d'or mais notre jeune, qui postulait au championnat des minimes, a été placé chez les cadets par la commission d'organisation. Du coup, nos résultats ont été faussés. Le jeunes pongiste s'est contenté de la médaille de bronze », a-t-il indiqué.

Au départ, les filles étaient timides concernant les épreuves par équipe et se sont réveillées en simple dames d'où les médailles qu'elles ont remportées. « Les résultats étaient moyens mais nous allons travailler beaucoup, parce que plusieurs compétitions internationales sont prévues en 2018 », a-t-il ajouté. Iréné Serge Samba a, par ailleurs, souligné quelques difficultés liées au



Une phase de jeu de la finale des cadets (Photo Adiac)

matériel. « En général, nous avons un problème de matériel. Ce n'est pas toujours évident de trouver surplace le matériel de tennis de table, surtout quand on joue au haut niveau. Déjà une raquette de tennis de table coûte environ cent mille F CFA », a-t-il indiqué, avant de rappeler que le Congo fait partie des meilleures nations de tennis de table au niveau africain, ce qui devait encour-

ager à travailler ardemment. D'ailleurs en 2016 au Maroc, a-t-il rappelé, les Congolais avaient arraché leur qualification pour les championnats du monde par équipe dames et messieurs prévus en Suède.

L'entraîneur a félicité le partenariat signé entre la Fédération congolaise de tennis de table et la société chinoise Rong Chang qui sera bé-

néfique pour les pongistes. « Nous sommes rassurés que, grâce au partenariat de la fédération avec la société Rong Chang dont le directeur est élu membre du bureau de la Ligue de tennis de table de Pointe-Noire, nous allons avoir le matériel pour nous permettre de faire bénéficier aux jeunes pongistes une meilleure formation », a-t-il promis.

Charlem Léa Legnoki

CHAN 2018

Le ministère des Sports et la Fédération font le point

Le ministre Hugues Nguélonlé et les responsables de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ont passé en revue, le 29 décembre 2017, tous les aspects de préparation pouvant permettre aux Diables rouges d'aborder avec sérénité la compétition dans quelques jours au Maroc.

Les Diables rouges locaux, qui ont déjà amorcé le dernier virage de leur préparation au Championnat d'Afrique des nations (Chan), quitteront Brazzaville le 5 janvier. Ils poseront leurs valises à Rabat pour une mise au vert d'acclimatation. Le 14 du même mois, ils se rendront à Agadir où seront logées les équipes du groupe D (Cameroun, Angola, Congo, Burkina Faso). Le 16 janvier les Diables rouges entreront en compétition face au Cameroun. « Pour l'heure, nous poursuivons la préparation, faisons les derniers réglages pour envisager l'avenir dans les meilleures conditions », a fait savoir le sélectionneur, Barthélémy Ngatsono, au sortir de l'entrevue avec le ministre des Sports et de l'éducation phy-



Le ministre des Sports échangeant avec les dirigeants de la Fécofoot. Adiac

sique, Hugues Nguélonlé. Selon le technicien, les matchs amicaux livrés par ses poulains aux planx national et international ont été rassurants même s'il reste encore à faire. « Nous avons identifié les forces et faiblesses. Nous corrigeons ces dernières et le moral des joueurs est haut », a fait savoir Barthélémy Ngatsono.

Au cours de cette réunion

conjointe, le ministre des Sports s'est fait une idée des principaux aspects de préparation de cette compétition à laquelle le Congo prend part pour la deuxième fois, après l'édition de 2014. « Nous avons échangé sur des questions techniques, logistiques, de coordination, de mobilisation... », a déclaré le troisième vice-président de la Fécofoot, Jean Didas Médard

Moussodia.

Les matchs...

Le 16 janvier, le Congo jouera contre le Cameroun à 20h. Le 20 janvier, les Diables rouges en découdront avec les Etalons du Burkina Faso (20h). Et le 24 du même mois (également à 20h), les Congolais seront face aux Angolais pour boucler la phase de poules.

Rominique Makaya

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Un officier supérieur rétrogradé pour manquement aux obligations

En service au 36^e bataillon d'infanterie, le colonel Mvoula Imono Mbany a été rétrogradé au grade de lieutenant-colonel par décret présidentiel du 29 décembre 2017.

Le Comité de défense évoque un « manquement aux règles d'exécution du service, faute contre la discipline militaire, détournement du matériel militaire, faute contre le renom de l'armée et pour avoir causé du trouble, provoqué un scandale à l'intérieur d'une enceinte militaire ».

Le décret cosigné par le Premier-ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, stipule en son article 2 que : « Le ministre de la Défense nationale et le ministre des Finances et du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Congo. »

Les Dépêches de Brazzaville

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Henri Germain Yombo, alias Beethoven

Des calicots au vent annoncent au public de nos grandes artères le prochain concert qu'organise le groupe GPY (Groupe Pela Yombo). C'est sous ce label qu'exerce le Congolais Henri Germain Yombo, dit Beethoven. Le nom, dit-on, est l'essence de l'homme. Dans son cas, prédestination ou hasard ? Une chose est certaine, ce jeune homme est né à Makoua, le 29 décembre 1960, année de l'accession du Congo à l'indépendance. Je me souviens qu'avant sa naissance, dans l'ivresse de la fête de Noël, nos aînés chantaient : « Noël, Noël baninga to bina lelo Noël ». Lorsque Jacques Opangault devient, en 1957, vice-président du Territoire du Moyen-Congo, cette rengaine est déformée : « Noël, Noël Youlou fua ka fua, Opangault gagniri ». Quelque temps après, en 1958, Youlou est élu Premier ministre. La même rengaine se transforme en un air apologétique : « Noël, Noël Opangault Fua ka Fua, Youlou a gagné ». C'est le signe manifeste de la versatilité du peuple, prêt à brûler, aujourd'hui, ce qu'il a adoré hier.

Henri Germain Yombo doit son sobriquet à « Al-léluia », un ancien élève du lycée Champagnat de Makoua, amoureux de la musique, qui l'en a affublé. Lui, il se faisait appeler Ringlis. Il est alors en classe de CE2 (cours élémentaire 2^e année). Quelques années après, il s'installe à Brazzaville, à Poto-Poto. Beethoven débute, au milieu des années 1970, dans l'organisation des concerts, alors qu'il est encore en classe de seconde, produisant

tour à tour, au dancing bar Chez Bouya, à Poto-Poto, des musiciens comme Papa Wemba, Évoloko, Fernand Mabala, Daron Massika et son groupe Ras Kebo, etc. À partir de cette époque, sa vie a pour toile de fond la musique. Sa proximité avec Monzo Chirac, mélomane pur jus, qui s'essayait, à la production phonographique, peut expliquer cette vocation. Sans exagérer les difficultés, on peut dire que le métier qu'il a choisi n'est pas toujours facile. Il persévère pourtant dans cette voie, pour tirer son épingle du jeu. Coûte que coûte, il tiendra bon dans ce chemin qu'il avait emprunté qui était semé d'embûches. Des années à se préparer dans l'ombre, il recueille les fruits de son labeur passionné. Sa route croise celle d'Adam, un de ses amis de Poto-Poto. Celui-ci le présente sa sœur, Solange Kamara, qui lui donnera un sacré coup de main.

Après la guerre, dite du 5 juin 1997, alors que Brazzaville est plongée dans la torpeur, Beethoven essaie de chasser le spleen ambiant. Il organise des concerts pour redonner vie à la ville qui se morfondait dans une atmosphère morbide. La paix définitivement installée, il crée « Les Sanzas de Mfoa », moment festif mais aussi de récompense des talents artistiques du Congo et d'ailleurs. Cette manifestation en est à sa 15^e édition. Sans rompre le fil conducteur de son action, il décide de créer le concept « La nuit du Congo à ... », sorte de diplomatie culturelle, pour redorer l'image du Congo, sérieusement laminée par les

médias étrangers. Il s'agit par cette manifestation de donner une image plus valorisante du Congo. Deux villes: Paris, en France, et Clivio, en Italie, ouvrent le bal de nouveau concept, en 2006. Rome vient, cette année, d'en abriter la 10^e édition.

Le 14 décembre 2007, Henri Germain Yombo est désigné commissaire général du Fespam (Festival panafricain de musique), par note n°660 du 14 décembre 2007, du ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso, également président du comité de direction du Fespam. Il n'y reste que peu de temps, avant de retrouver ce qu'il sait faire de mieux, avec la liberté en plus, l'organisation des spectacles. Beethoven a bâti sa renommée dans cette activité. Bonne route l'artiste !

Ce Brin d'Histoire clôt l'année 2017. Soupirons ! Certains de nos compatriotes viennent de percevoir, coup sur coup, deux salaires, en ce mois de décembre, après les tribulations et les vicissitudes qui ont marqué cette année qui s'en va se perdre dans les décombres de l'histoire. C'est de bon augure. 2017 s'achève globalement sur une note plus allègre qu'elle n'avait débuté. Pour parodier Jean d'Ormesson, ce funambule du verbe qui vient de quitter ce monde, l'année 2017, en dépit de tout, « était quand même belle », pour tous ceux qui l'enjamberont pour entrer dans la nouvelle année. À tous les lecteurs de Brin d'Histoire, et à tous les Congolais, bonne année 2018.

Mfumu